

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

# 2023



Communauté d'Agglomération les Sorgues du Comtat - [www.sorguesducomtat.fr](http://www.sorguesducomtat.fr)

Althen-des-Paluds - Bédarrides - Monteux - Pernes-les-Fontaines - Sorgues

“

La Communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat est une intercommunalité à taille humaine. Respectueuse de chacun et soucieuse de tous.

Agissant en proximité au cœur des 5 communes qui la font vivre, elle accompagne les habitants au quotidien mais agit aussi pour dessiner l'avenir.

Ce rapport d'activité 2023 dresse les grandes lignes de nos interventions pour relever les 3 défis qui ont au cœur de nos préoccupations : économique, écologique et social. Il permet aussi de mettre en avant le travail collectif conduit par les élus, les agents et nos partenaires. Je les en remercie.

Bonne lecture,

Christian Gros  
Président des Sorgues du Comtat



Rapport d'Activités 2023  
de la Communauté d'Agglomération  
Les Sorgues du Comtat



# Sommaire

## Présentation de l'Agglo

Le territoire -----	4
Les compétences -----	5
Les grandes dates -----	6
Les finances -----	7

## Des femmes et des hommes au service du territoire

Les élus communautaires -----	9
Le Conseil de Développement -----	11
Les agents intercommunaux -----	13
La voirie : Travaux et aménagement -----	14
L'instruction du droit des sols et la planification -----	16
Le service Systèmes d'Information - SI -----	17

## Défi de l'attractivité

Développement économique -----	18
Développement touristique -----	23
Petites Villes de Demain -----	27

## Défi écologique

Transition écologique -----	29
Mobilité -----	34
Traitement des déchets -----	36
Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC -----	38
Défense Extérieure Contre l'Incendie - DECI -----	39
Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations - GEMAPI ---	40

## Défi social

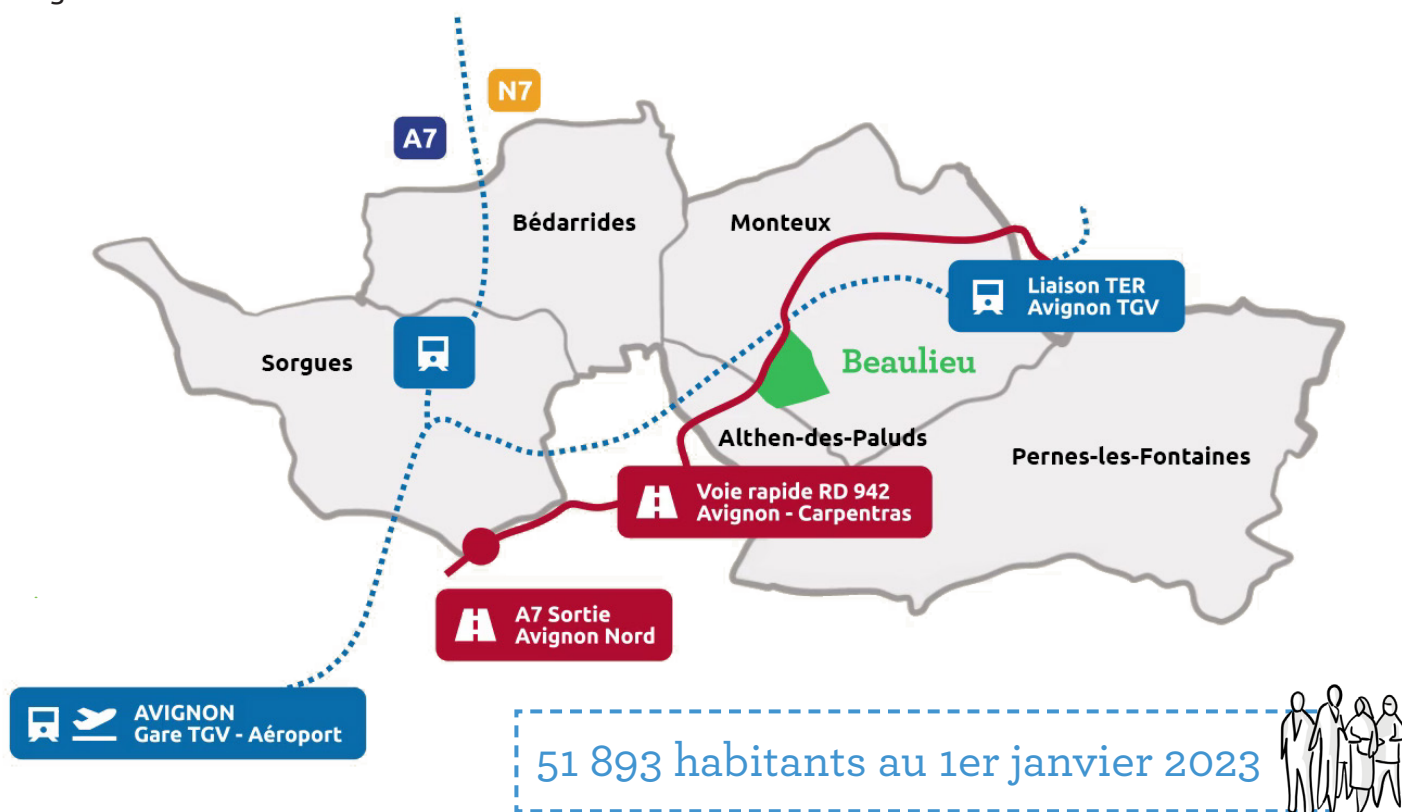
CDAD - Accès au droit -----	41
Convention Territoriale Globale – CTG -----	42
Politique de la ville -----	43
Programme de Réussite Educative -----	45
Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance - CISPD -----	46



# Présentation de l'Agglo

## Le territoire

La communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat couvre un territoire stratégique au cœur du Vaucluse. Avec 5 villes et villages à taille humaine qui forment une entité géographique cohérente à la confluence des bassins des Sorgues, de l'Auzon et de l'Ouvèze, elle est engagée pour le développement durable d'un territoire commun -Althen-des-Paluds, Bédarrides, Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues.



  
**Althen-**  
**des-Paluds**  
 Maire  
**Michel TERRISSE**  
 2 869 hab.

  
**Bédarrides**  
 Maire  
**Jean BERARD**  
 5 410 hab.

  
**Monteux**  
 Maire  
**Christian GROS**  
 13 377 hab.

  
**Pernes-**  
**les-Fontaines**  
 Maire  
**Didier CARLE**  
 10 891 hab.

  
**Sorgues**  
 Maire  
**Thierry LAGNEAU**  
 19 346 hab.



# Les compétences

## Votre quotidien

### Voirie

Création, aménagement et entretien des voies de circulation, places, parkings, trottoirs, accotements, fossés, éclairage public, mobilier urbain, signalisation...

### Collecte et traitement des déchets

Collecte, élimination et valorisation des déchets des ménages : ordures ménagères et tri sélectif.

### Espaces verts et Propreté urbaine

Entretien de tous les espaces verts et espaces publics extérieurs.

### Logement - Habitat

- Programme Local de l'Habitat et politique du logement.
- Instruction des permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager...
- Accueil des gens du voyage.

### Renforcement du lien social

- Politique de la Ville.
- Insertion économique et sociale et prévention de la délinquance.
- Soutien et coordination d'actions dans le sport, la culture et les loisirs.



## Votre avenir

### Développement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de toutes les zones d'activités.
- Soutien aux activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques et de loisirs.
- Politique locale du commerce.

### Mobilité

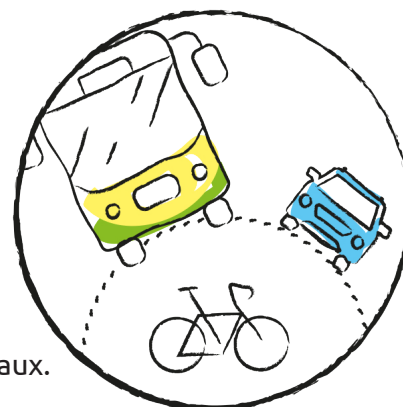
- Création de pistes cyclables.
- Aide au covoiturage.
- Réseau de transport en commun Sorg'en Bus.
- Aménagements liés au pôle d'échanges multimodal.

### Développement touristique

- Office de Tourisme Intercommunal - Promotion du tourisme.
- Soutien et accompagnement des acteurs socio-professionnels du tourisme.

### Aménagement de l'espace

- Définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement et grands travaux.
- Schéma de Cohérence Territoriale – SCoT.



## Votre environnement

### Plan Climat Air Energie Territorial - PCAET

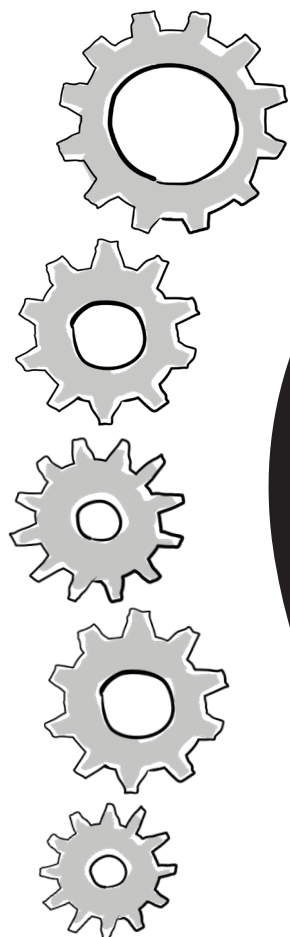
- Lutte contre la pollution de l'air et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
- Accompagnement à la rénovation énergétique pour les logements des ménages.
- Soutien aux projets de développement d'énergies décarbonées : méthanisation, hydrogène, photovoltaïque.

### Gestion de l'eau, des milieux aquatiques, des eaux pluviales et des risques majeurs

- Production, traitement, stockage et distribution d'eau potable délégués au syndicat mixte Rhône Ventoux.
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), déléguée aux syndicats mixtes EPAGE, SMOP, SMBS et SIAN.
- Concertation et protection de la ressource en eau, des milieux aquatiques et des sites naturels classés.
- Assainissement collectif des eaux usées délégué au syndicat mixte Rhône Ventoux Mise en œuvre du service d'assainissement non collectif – SPANC.
- Gestion des eaux pluviales urbaines ainsi que des eaux pluviales et de ruissellement autres que celles liées à la voirie.
- Défense Extérieure Contre l'incendie – DECI.



# Les grandes dates



**Octobre 2023**

Octobre 2023 : Le nouveau Conseil de Développement des Sorgues du comtat est installé avec 30 membres.



**1er Janvier 2022**

L'intercommunalité fête ses 20 ans et renforce sa place dans le paysage institutionnel vauclusien en devenant Communauté d'Agglomération



**1er Janvier 2017**

Bédarrides et Sorgues rejoignent les Sorgues du Comtat lors de la mise en œuvre du nouveau schéma départemental de coopération intercommunale de Vaucluse.



**2002**

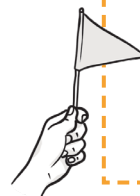
Althen-des-Paluds rejoint les Sorgues du Comtat



**2001**

Création de la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat avec Entraigues-sur-la Sorgue, Monteux et Pernes-les-Fontaines

Plus d'informations sur le territoire





# Les finances

## Les principales dépenses



### Développement économique et touristique

Fonctionnement : 103 200 €

### Budgets annexes des Zones d'Activités

Fonctionnement : 22 360 262 €

Investissement : 18 428 954 €



### Collecte et traitement des déchets

Fonctionnement : 9 277 770 €

Investissement : 2 075 347 €

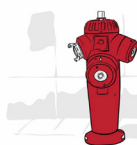


### Tourisme

(Office de Tourisme Intercommunal)

Fonctionnement : 554 676 €

Investissement : 67 000 €



### Défense incendie (DECI)

Investissement :

10 000 €



### Energie

Fonctionnement :

Eau : 166 960 €

Electricité : 780 500 €

Carburant : 291 790 €



### Risque inondation (GEMAPI)

Fonctionnement : 1 030 000 €

Investissement : 100 000 €



### Soutien aux communes

10 782 085 €

## Quelques chiffres

Cotisation Foncière Entreprises : 33,39 %

Taxe foncière propriétés bâties : 8,69 %

Taxe foncière propriétés non bâties : 2,31 %

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 12,40 %



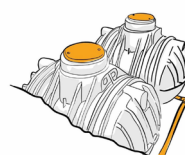
### Travaux et aménagement

Investissement :



### Politique de la ville

Fonctionnement : 19 000 €



### Assainissement collectif

Fonctionnement : 1 290 703 €

Investissement : 1 560 247 €

### Assainissement individuel

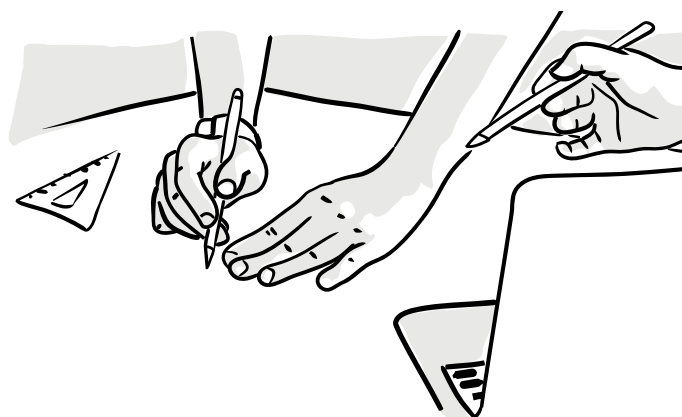
Fonctionnement : 36 209 €



### Mobilité

Fonctionnement : 1 925 103 €

Investissement : 915 867 €



## Les principales recettes

**Dotations et participations :**  
8 220 848 €

**Taxe aménagement :**  
Investissement : 325 358 €

**Emprunt :**  
4 631 827 €  
Dont 2 631 827 €  
pour le plan lumière



## Subventions et compensations :

(Etat, Région et Département)

Fonctionnement : 7 715 726 €  
Investissement : 5 958 007 €

## Recettes fiscales des particuliers :

Impôts directs locaux : 9 957 481 €  
Taxe d'Enlèvement des Ordures  
Ménagères - TEOM : 8 492 002 €  
GeMAPI : 1 055 000 €

## Recettes fiscales des professionnels :

10 024 957 €  
Dont versement mobilité :  
1 300 000 €

## Les subventions

### Les subventions perçues

Somme des subventions attribuées en 2023 :  
2 333 407,04 € dont 1,9 millions pour le  
financement de travaux

Etat : 1 762 651,79 €  
Région : 9 862 €  
Département : 550 933,25 €  
Banque des Territoires : 9 960 €



### Les subventions versées

Le soutien à certaines manifestations et associations culturelles ou sportives de portée intercommunale vise à renforcer le lien communautaire. Pour être soutenue financièrement, une association sportive ou culturelle doit avoir un projet intercommunal.

LE PAS / Loisirs Educatifs et Physiques Adaptes, Groupement Régional CIVAM PACA, Handball Club Sorgues du Comtat, Association PROJECTEUR, Comité des Foires de Bedarrides, GART (Groupement des autorités responsables de transport).

Total des subventions versées : 16 789,75 €

Subventions versées aux associations économiques : voir page 22





# Des femmes et des hommes au service du territoire

## Les élus communautaires

Composé de 47 membres, le Conseil Communautaire respecte une répartition paritaire et proportionnelle à la population des communes avec 16 élus sorguais, 13 montiliens, 10 pernois, 5 bédarridais et 3 althénois.

### Le Conseil Communautaire

#### Althen-des-Paluds

Michel TERRISSE, Sylviane VERGIER, Marc MOSSE

#### Bédarrides

Jean BERARD, Isabelle DUCRY, Patricia NICOLAS, Joël SERAFINI, Jean-Claude RUSCELLI

#### Monteux

Christian GROS, Carine BLANC-TESTE, Michel MUS, Annie MILLET, Samuel MONTGERMONT, Chantal GONNET-OLIVI, Christophe MOURGEON, Sandy GEIGER, Mario HARELLE, Evelyne ESPENON, Stéphane MICHEL, Patrice DE CAMARET, Florence GUILLAUME

#### Pernes-les-Fontaines

Didier CARLE, Aurélie VERNHES, Laurent COMTAT, Aurélie DEVEZE, Fulgencio BERNAL, Nadège BOISSIN, Guillaume PASCAL, Valérie PEYRACHE, Gérôme VIAU, Robert IGOULEN

#### Sorgues

Thierry LAGNEAU, Sylviane FERRARO, Stéphane GARCIA, Pascale CHUDZIKIEWICZ, Bernard RIGEADE, Jacqueline DEVOS, Dominique DESFOUR, Christelle PEPIN, Thierry ROUX, Cindy CLOP, Serge SOLER, Emmanuelle ROCA, Cyrille GAILLARD, Patricia COURTIER, Christian RIOU, David BELLUCCI



## Le Bureau Communautaire

### Président

Christian Gros

### Vice-Présidents

Thierry LAGNEAU, Didier CARLE, Jean BERARD, Michel TERRISSE, Stéphane GARCIA, Michel MUS (jusqu'au 6 mars), Laurent COMTAT, Patricia NICOLAS, Marc MOSSE, Sylviane FERRARO, Carine BLANC-TESTE, Fulgencio BERNAL (jusqu'au 11 décembre), Cyrille GAILLARD, Samuel MONTGERMONT, Mario HARELLE (depuis le 6 mars), Aurélie VERNHES (depuis le 11 décembre)

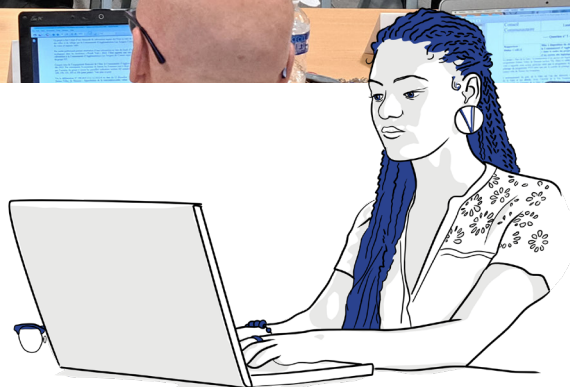
### Élus Communautaires délégués

Pascale CHUDZIKIEWICZ, Bernard RIGEADE, Mario HARELLE (jusqu'au 6 mars), Stéphane MICHEL, Aurélie VERNHES (jusqu'au 11 décembre), Aurélie DEVEZE (depuis le 6 mars)



## Les chiffres clés de l'année

8 réunions du Conseil Communautaire  
8 réunions du Bureau Communautaire  
241 délibérations soumises au Conseil Communautaire  
188 décisions prises par le Président  
19 décisions prises par le Bureau Communautaire  
1 685 arrêtés pris par le Président  
1 797 procédures du service du droit des sols  
3 rencontres du Bureau Communautaire avec les conseils municipaux des communes  
78 marchés : 5 AO (appels d'offres) - 10 MAPA (Marchés à procédure adaptée) - 1 SAD (système d'acquisition dynamique) - 25 Contrats Gré à Gré - Accords-Cadres : 37 Marchés Subséquents  
Critères environnementaux dans les marchés :  
51 marchés (accords-cadres inclus), soit 65.38 % des marchés



2 Commissions Aménagement de l'espace  
2 Commissions Proximité et Cohésion du Territoire  
6 Commissions Environnement  
1 Commission Finances  
2 Conseils d'Exploitation SPANC  
3 Conseils d'Exploitation OTI  
1 Assemblée plénière du CISPD  
6 réunions du CISPD  
5 FSSSCT / CST  
2 réunions du nouveau Conseil de Développement



# Le Conseil de Développement - CoDev

Le Conseil de Développement (CoDev) est notre principale instance de démocratie participative

Le CoDev propose des projets et donne des avis sur les grandes politiques publiques. De par son rôle consultatif auprès des élus intercommunaux des Sorgues du Comtat, cette assemblée contribue au débat démocratique.

Ses membres, tous bénévoles, sont intégrés dans nos groupes de travail et participent ainsi aux grands dossiers intercommunaux, aux côtés de nos élus et nos agents : stratégie propreté, mobilité, déchets, proximité, l'eau, plan climat, entreprise, sécurité (CISPD)...



## Les membres du CoDev

Mirelle BRUN, Farid BOURAFDA, Stéphane CHERON, Bruno COISSIEUX, Peggy FRIEDRICH, Magali GALDO, Yves GUEGUEN, Dominique LEMPEREUR, Michel MONTAGARD, Olivier GERARD, Robert REYNE, Christelle ROLLIN, Bertrand SAUGUES, François SIMMONOT, Quentin SCHOBERT, Aurore BASTIEN, Jacques PEYRET, Michel TERRAS, Marie-Thérèse FOURNIER, Monique LAPORTE, Stéphane METTAVANT, Frida MORVAN, Hélène TARDIEU, Liliane ARMAND, Lydie COULON, Damien BUCHER, Tiphany DUPARET, Serge HURARD, Alain LOCHARD, Bruno ROCHEGUDE



## Les activités du CoDev

Pour dynamiser le Conseil de Développement, une campagne de recrutement a été lancée auprès de la population en 2023. Cette initiative a permis d'accueillir de nouveaux membres, formant ainsi un Conseil de Développement largement renouvelé composé de 30 membres.

Grâce à cette nouvelle équipe et la volonté de l'intercommunalité d'intégrer le CoDev dans ses instances de gouvernance, des projets significatifs ont été encouragés et développés.



- 1 Réunion des bénévoles (07/09/23)
- 1 assemblée générale (09/10/23)
- 1 plénière tous les deux mois



### Les saisines exploitées en 2023

- Elever la conscience collective pour lutter contre le changement climatique et préserver les ressources naturelles
- Economie d'énergie et éclairage public
- Voirie et circulation
- Mobilité
- Déplacement doux



# Les agents intercommunaux

La Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat conduit une politique ressources humaines ancrée dans le service public autour de 4 objectifs :

- L'optimisation des conditions de travail en prise directe avec les enjeux sociétaux
- la maîtrise de la masse salariale et des effectifs
- L'évolution des métiers adaptée aux nouvelles compétences
- La contribution à l'insertion professionnelle avec les partenaires institutionnels et locaux



## Actions et temps forts 2023

- Plan de formation évolutif : des formations accessibles et sur mesure pour les agents de l'Agglo et des autres collectivités (*SST, management projet, animation d'une équipe de proximité, gestion des émotions*)
- Création de l'espace détente et collaboratif en extérieur (siège de l'agglo)
- Nouvelle délibération sur le RIFSEEP avec de nouvelles modalités plus favorables aux agents.

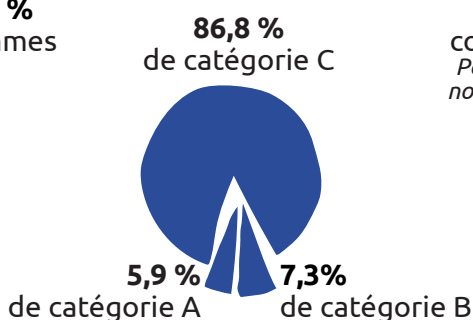
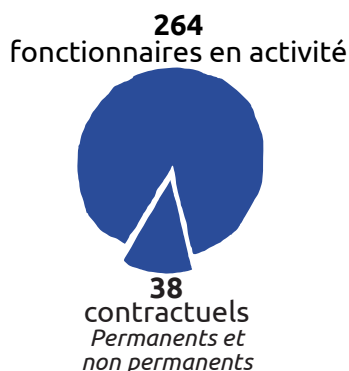
Ces mesures qui ont été actées en 2023 et mises en application au 1<sup>er</sup> janvier 2024 sont :

- L'attribution du CIA sans modulation d'absence (notamment les arrêts maladie) : La maladie ordinaire n'affectera plus l'attribution de ce complément. Seul le critère « manière de servir » rentrera en ligne de compte pour l'attribution du CIA.
- L'attribution de l'IFSE s'étendra aux contractuels de plus de 6 mois soit 16 agents concernés.
- Finalisation du Document Unique
- Adhésion médecine du travail au CDG 84 (pour un seul partenaire de médecine préventive)
- Participation au dispositif partenarial du CNFPT avec la COVE, le Grand Avignon, Luberon Monts de Vaucluse Agglomération, CC Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et Cavaillon pour la mise en œuvre d'un dispositif innovant sur les transitions professionnelles

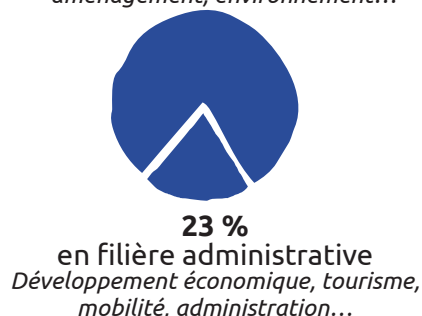
## Effectif au 31 décembre 2023

302 agents sont employés par la collectivité avec une tranche d'âge dominante de 46 ans.

22 travailleurs handicapés sont employés sur emploi permanent (soit 7.3% des effectifs Pour rappel : obligation à 6% des effectifs).



77 %  
en filière technique  
Voirie, espace verts, collecte,  
aménagement, environnement...





## Perspectives horizon 2024

- Elaboration d'un nouveau règlement de formation (avril 2024).
- Attribution de la prime pouvoir d'achat (juin 2024).
- Poursuite du dispositif partenarial (CNFPT et 6 collectivités) de transition professionnelle pour prévenir l'usure professionnelle pour 12 stagiaires.
- Ouverture du Pôle environnement à l'automne 2024 - une direction regroupée avec un nouvel espace adapté pour 63 agents (Service pré-collecte et collecte des déchets et le service prévention des déchets).
- Ateliers bien-être au travail en direction des agents (2 ateliers hebdomadaires) - (avril 2024).
- Mise en œuvre du forfait mobilités durables (un soutien au déplacement des agents) - (septembre 2024).
- Elaboration du 2ème plan égalité professionnelle femmes hommes (juin 2024 à juin 2027).

## La voirie : travaux et aménagement

### Althen-des-paluds

- Route du Cabanon : Remise en état et création dos d'âne
- Rue des Saules et Rue de l'Eglise : Création cheminement piéton en enrobé

### Bédarrides

- Chemin du Bois de la garde : Création de chicane, chemin piétonnier
- Chemin de Lapalud : Création de plateau ralentisseur
- Carrefour RD16-Chemin des Paluds : Réalisation de plateau traversant - ralentisseurs

### Monteux

- Quartier de Beaulieu : Divers travaux voiries, axe vert et rue J-H Fabre, aménagement de l'esplanade, extension de l'éclairage public et aménagement de parking temporaire
- Avenue Cassin : Travaux de requalification de l'avenue, enfouissement des réseaux, création d'une voie cyclable et de noues végétalisées permettant l'infiltration des eaux pluviales et créant des zones ombragées
- Boulevard Edouard Grangier, Rue Victor Hugo, Chemin St Hilaire, Chemin des sources, Route d'Avignon, Boulevard de la Libération : Réparation de la chaussée via Blowpatcher
- Route de Pernes : Enfouissement réseaux et création trottoirs jusqu'au lotissement la Lône 3
- Impasse des artificiers : Réfection bicouche
- Rue Verdun : Réalisation de génie civil pour adduction fibre (poste Police Municipale)

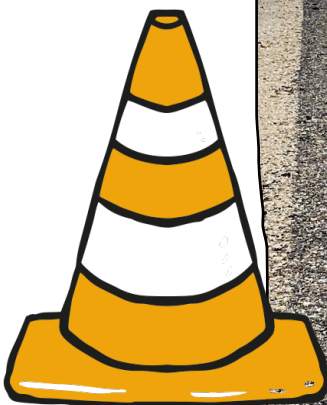


## Pernes-les-Fontaines

- Route de l'Isle : Réfection du chemin en grave bitume et tapis mince
- Avenue St Martin : Création d'un trottoir au droit du cimetière
- Chemin de la Mirayette : Réfection du chemin en grave bitume (*mélange de granulats et bitume pour routes*) et réfection couche de roulement bicouche
- Chemin des Palladaux : Reprofilage en grave bitume (*mélange de granulats et bitume pour routes*) et revêtement bicouche
- Chemin des Platanes : Réfection du chemin en bicouche pour une partie et grave concassé pour 2ème partie
- Chemin des Saules : Réfection de la couche de roulement en bicouche
- Chemin des Mûriers : Réfection du chemin en grave bitume et enduit bicouche
- Chemin du Colombier : Réfection de la couche de roulement
- Rue de la Tour Sarlati : Restructuration voirie, pose de calades éclatées et caniveaux en pierres naturelles
- Impasse St Philippe : Réfection couche de roulement et enduit bicouche
- Impasse Pierre Verger : Réfection de la couche de roulement en enrobé
- Allée du Mistral : Réfection enrobé, purge puits et bassin de rétention
- Avenue croix couverte - petite route de Carpentras : création voie cyclable, cheminement mixte

## Sorgues

- Rue Marcel Sembat/Rue des cigales : Pose d'un caniveau à fente en béton. Abandon du collecteur pluvial. Rénovation de l'éclairage public
- Avenue Thomas Edison ZI Fournalet : Restructuration complète de la voirie et reprise de l'éclairage public
- Rue du Ronquet, chemin du Badaffier, Avenue Paul Floret : Création de ralentisseurs
- Passerelle Himalayenne sur l'Ouvèze : Aménagement des abords
- Impasse des Maraîchers : Reprise de la couche de roulement
- Rue Crémades et Siphon : Aménagement de voirie
- Rue Pablo Picasso : Réfection de l'enrobé
- Voie verte – Voie des Papes : Finalisation de la signalisation
- ZA la Marquette : Réalisation d'une voie de liaison entre RD 942 et Chemin du Plan du milieu et raccordement réseaux divers
- Rue de la Coquille : Aménagement d'un trottoir
- Chemin du Badaffier : Réfection de la chaussée, purge de racines
- Impasse du Sévigné : Reprise du réseau d'eaux pluviales détérioré
- Allée des Bécassières : Réalisation de 3 grilles pluviales





# L'instruction du droit des sols et la planification

## L'instruction des actes

1797 instructions d'actes d'urbanisme ont été réalisées en 2023 sur les 5 communes, soit une légère augmentation de 4% rapport à 2022. A noter, la baisse toujours continue du nombre de permis de construire (- 18 %) par rapport à 2022 qui avait déjà connu une forte diminution en 2021 (- 46% de permis de construire).



Types d'actes	Althen-des-Paluds	Bédarrides	Monteux	Pernes-les-Fontaines	Sorgues	Totaux
Certificats d'urbanisme	14	35	56	86	103	<b>294</b>
Déclarations préalables	71	121	258	302	365	<b>1117</b>
Permis de construire	15	21	31	90	86	<b>243</b>
Permis de construire modificatifs	5	18	21	29	15	<b>88</b>
Permis de construire transférés		0	2	11	0	<b>13</b>
Permis d'aménager	1	1	5	7	4	<b>18</b>
Permis d'aménager modificatifs	3	0	5	1	6	<b>15</b>
Permis de démolir	2	0	0	0	7	<b>9</b>
Nombre d'actes dématérialisés en 2023	32.4%	46.4 %	35.4 %	40.8 %	50.3%	Moyenne 41 %

A cela s'ajoutent les rendez-vous avec les particuliers et les professionnels ainsi que les contacts téléphoniques permettant au service instructeur de la Communauté d'Agglomération d'assurer un service de proximité. Le service Urbanisme procède également, à la demande des communes, à la vérification de certaines constructions et des aménagements construits sur le territoire.

## La planification territoriale

La Communauté d'agglomération accompagne l'élaboration, l'évolution et la mise en concordance des documents de planification qui s'appliquent sur son territoire, comme :

- les documents d'urbanisme locaux des communes (Plans Locaux d'Urbanisme) : révision, modification, déclaration de projet.
- le Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin de Vie d'Avignon (SCoT BVA) qui définit les grandes orientations du territoire en matière d'aménagement, de besoins en logements, de développement urbain, de sobriété foncière, de mobilités, de transition écologique, énergétique et climatique...

Suite à la prescription pour une nouvelle révision du SCoT décidée en 2022, les élus et techniciens des Sorgues du Comtat ont été associés à divers ateliers : économique, logistique, agricole et études pour définir le nouveau document d'orientations et d'objectifs (DOO) et les nouvelles stratégies.





## L'habitat

### ■ Participation et gestion de l'habitat :

- Financement par l'état de 112 logements locatifs sociaux sur la commune de Monteux, offrant des types de produits variés (36 PLAI, 67 PLUS et 9 PLS) répondant aux besoins des ménages.
- Livraison 136 logements sur Monteux : Résidence de 12 logements individuels groupés - Résidence jeunes actifs de 61 petits logements collectifs - 2 résidences collectives pour un total de 63 logements de typologies variées.
- garantie d'emprunt de l'agglo pour la réalisation de 3 opérations sur Pernes-les-Fontaines permettant de bénéficier en contrepartie de la réservation de logements.
- mise en œuvre de la réforme de la demande et des attributions de logements, dans le cadre de la gestion de logements sociaux, engagée par l'Agglo et les communes membres avec le passage à la gestion en flux des réservations de logements au 1er janvier 2024.

### ■ Participation et implication au réseau départemental et régional des acteurs du logement :

- Réunions du Comité des Financeurs du logement social en Vaucluse – DDT 84
- Participation aux webinaires organisés par l'AR-HLM sur « la mise en œuvre de la réforme de la demande et des attributions ».

■ Participation au déploiement du SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique) qui vise à renforcer la mise en œuvre d'actions d'information et d'accompagnement des particuliers et des professionnels dans un objectif de massification de la rénovation énergétique du territoire dans le cadre du dispositif national France Rénov'. Budget total : 66 549 € dont participation de la CASC à hauteur de 29 504 € - Réalisation de plus de 600 actes Mise en place depuis 2022 de permanences mensuelles tenues par un conseiller France Rénov' les 3ème mardi du mois, le matin à Sorgues et l'après-midi à Monteux.

■ Suivi de la gestion administrative de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage de Sorgues proposant 38 places caravanes regroupées en 20 emplacements famille (taux d'occupation moyen en 2023 : 58 %) et participation à l'animation du Schéma Départemental pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage.



## le service Systèmes d'Information - SI

Le service Systèmes d'Information (SI) est au service de tous les agents de l'agglomération. Il les accompagne dans leurs projets numériques, dans le maintien de leurs outils de travail et matériels de télécommunication tout en leur garantissant une sécurité du système.

### ■ Axe 1 : Projets numériques

- Accompagnement lors de la refonte du site internet de l'Agglo
- Mise en place d'une solution informatique de suivi des marchés publics
- Mise en place du marché pour l'acquisition d'un logiciel de gestion des Services Techniques

### ■ Axe 2 : Gestion et maintenance du Système d'Information

- Installer et maintenir des outils informatiques adaptés
- Accompagner et former les agents aux outils
- Permettre aux agents de communiquer entre eux

### ■ Axe 3 : Sécurité

- Sécuriser les données et l'utilisation qui en est faite (RGPD)
- Assurer la sécurité du Système d'Information face aux cybermenaces
- Se former sur les risques du métier (habilitation électrique)





# Défi de l'attractivité

## Développement économique

### Accompagner les projets d'aménagements

La CASC compte 7 860 établissements (Sirene, 2023) pour près de 17 000 emplois (Insee, 2019). 760 établissements parmi les plus importants en termes de taille et d'effectifs (7 750 emplois) se situent au sein des zones d'activités. En effet, les zones d'activités représentent à elles seules 45% de l'ensemble des effectifs salariés du territoire.

L'Agglo poursuit sa politique d'aménagement visant à renforcer son développement économique. En étroite collaboration avec la SPL territoire 84, l'Agglo a travaillé en 2023 à la création et l'extension des zones d'activités économiques suivantes :

- ZA la Roque (Althen-des-Paluds) : établissement de la faisabilité de cette zone de 3,8 ha
- ZA Plaine du Grenache (Bédarrides) : création d'une zone d'activité économique d'environ 6 ha
- ZA Prato 6 (Pernes-les-Fontaines) : obtention du permis d'aménager pour cette nouvelle zone d'environ 3 ha et appel à candidatures réalisé
- ZA La Marquette (Sorgues) : extension de la zone existante afin d'y accueillir un pôle d'entreprises œuvrant dans le secteur de la mobilité
- ZA Beaulieu – Les Mourgues (Monteux) : poursuite de l'implantation de projets

### Aider à la création et la reprise d'entreprise

Selon la commune et ses propres besoins, la zone géographique recherchée (centre-ville, sa périphérie ou au sein d'une zone d'activité économique), les actions menées peuvent différer.

Toutefois, l'objectif reste le même : accompagner les porteurs de projets dans la maturation de leur projet puis dans leur réussite. Il s'agit également d'informer les porteurs de projets des possibilités d'installation sur le centre-ville, la commune ou encore l'ensemble du territoire communautaire.

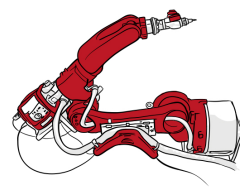
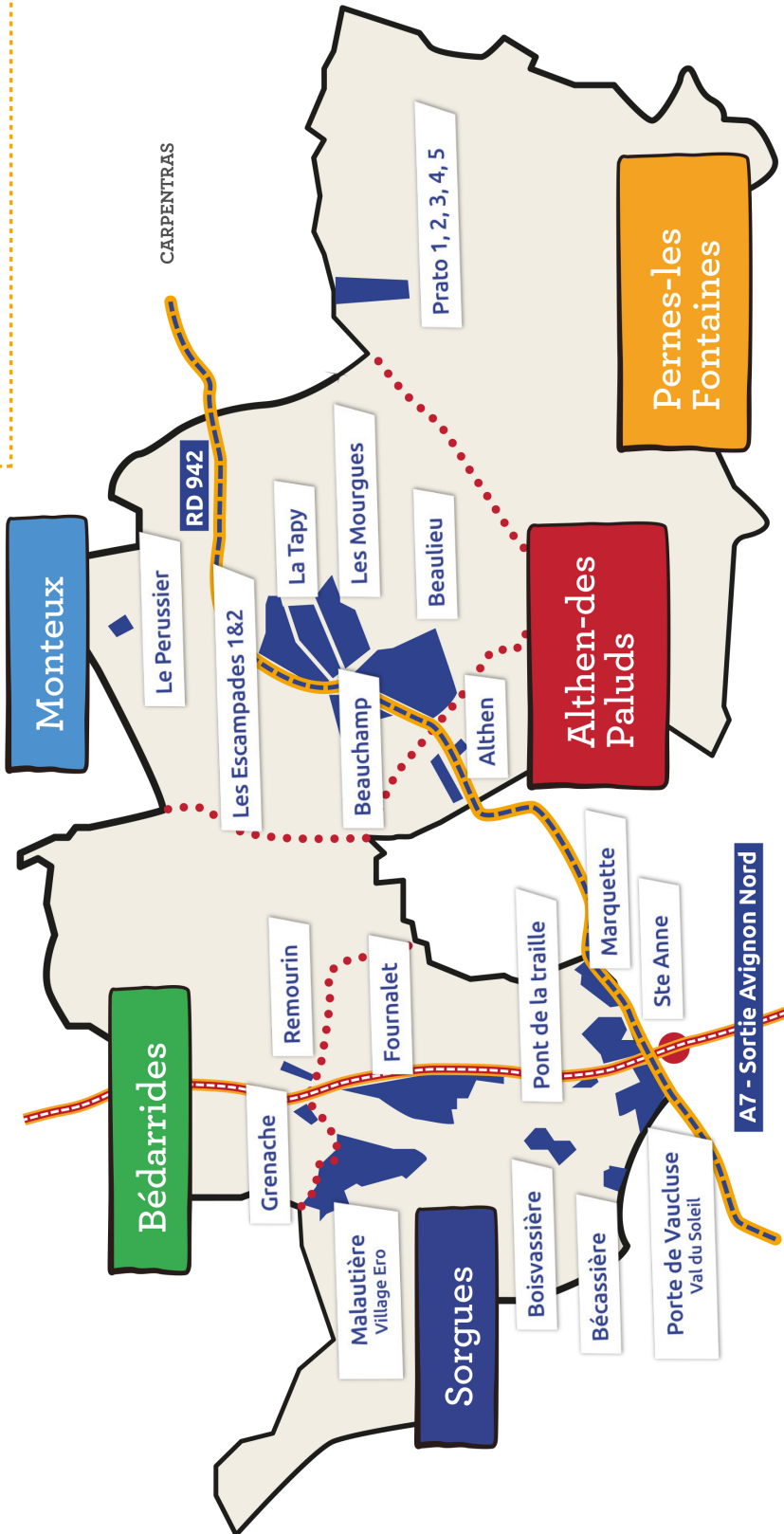
Ce travail mené par les équipes de la direction du développement économique se fait en proximité : au sein des communes concernées, en centre-ville, ou si besoin au sein de l'entreprise, ou encore au siège de la communauté d'agglomération. C'est à la fois un travail en contact direct avec les entrepreneurs mais aussi en lien très étroit avec nos partenaires et en premier lieu les structures d'accompagnement à la création et développement d'entreprises que telles que le RILE, Initiative Ventoux ou encore Initiative Terres de Vaucluse, mais aussi les trois chambres consulaires (Commerce, Artisanat, Agriculture).



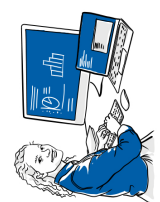
# Les zones d'activité économiques

**Les chiffres**

-  **25** zones d'activité économique
-  **7 750** emplois
-  **46%** des emplois dans les zones d'activité



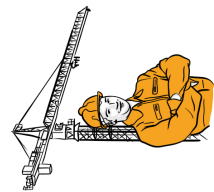
**38%**  
INDUSTRIE



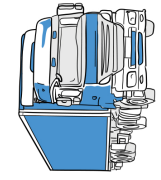
**18%**  
SERVICES



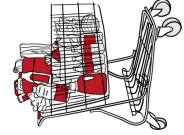
**14%**  
COMMERCES DE GROS



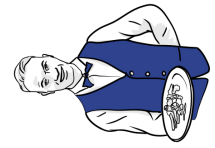
**12%**  
CONSTRUCTION



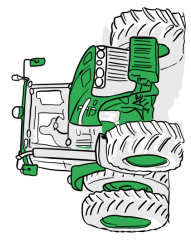
**9%**  
TRANSPORTS ET  
ENTREPOSAGE



**5%**  
COMMERCE  
DE DÉTAIL



**2%**  
HÉBERGEMENT  
ET RESTAURATION



**2%**  
AGRICULTURE

**Répartition de l'emploi en zone d'activité économique par secteur d'activité**



En 2023, la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat a élargi ses partenariats afin de disposer d'un réseau aux compétences spécialisées et complémentaires. Il s'agit en effet de répondre au mieux aux besoins des porteurs de projets de notre territoire.

Outre les acteurs cités précédemment, les porteurs de projets peuvent compter le cas échéant sur le soutien du Réseau Entreprendre Rhône Durance (particulièrement sur l'appui à la transmission d'entreprises) ; Recherche et Avenir (dispositif « RUE » : Rapprochement Universités Entreprises) ; France Active PACA (spécialiste de l'économie sociale et solidaire et de la transition écologique et sociales) ; de l'incubateur de l'économie Sociale et Solidaire CAMINA (porté par Initiative Terres de Vaucluse) ; La Provence Numérique (numérique) ; de la FrenchTech Grande Provence (appui à l'innovation).

## Accompagner les entreprises vers la transition écologique

### ■ L'Agglo s'engage pour l'hydrogène vert

Accompagner les entreprises dans leur décarbonation, notamment dans les secteurs industriels, logistique et de transport est un axe stratégique qui répond à des enjeux économiques, écologiques et d'attractivité. Le projet H2 Vaucluse que la Communauté d'Agglomération a engagé avec de nombreux partenaires a pour objectif le déploiement d'un écosystème hydrogène pour amorcer la décarbonation des usages tels que le ramassage des déchets, le transport de marchandises et la logistique ainsi que le transport en commun et l'industrie à l'échelle du département du Vaucluse.

Coordonnatrice du projet H2 Vaucluse, l'entreprise Hynoé développe, finance et exploite des infrastructures de production d'électricité et d'hydrogène renouvelables.



En septembre 2023, le consortium composé d'Hynoé et du Groupe Néo, en association avec les Agglomérations Les Sorgues du Comtat et Le Grand Avignon, a déposé sa candidature à l'appel à projets de l'ADEME « Ecosystème Territoriaux Hydrogène ».



Vidéo L'Agglo s'engage pour la transition écologique



Ce projet d'hydrogène vert sera développé en plusieurs phases avec un objectif de production d'au moins 400 kg d'hydrogène par jour à terme pour l'alimentation d'autobus, autocars, bennes à ordures ménagères et poids lourds évitant ainsi l'émission de l'équivalent de 3.000 tonnes de CO2 par an sur le territoire.

Par la suite, le dimensionnement des installations devra permettre de contribuer à la couverture des besoins futurs de l'aire urbaine d'Avignon. L'investissement -de l'ordre de 4 M d'€- deviendra alors rentable dans une logique d'écosystème, à la condition que plusieurs usages soient associés (mobilité, transport, industrie...).

### ■ Eco-défis 2023

Dans le cadre de son action en faveur de la dynamisation des centres-villes, L'Agglo, accompagnée de la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat ainsi que de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse, propose aux artisans et commerçants des centres-villes de son territoire de bénéficier du dispositif Eco-défis.

Ce dispositif, soutenu financièrement par la Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur et l'ADEME, regroupe les 37 éco-défis répartis parmi 6 thèmes : prévention et gestion des déchets, énergie, responsabilité sociétale, eau, services durables et transport.



Les entreprises sont appelées à effectuer une sélection parmi eux afin de les relever. En s'engageant dans cette démarche vertueuse, les artisans et commerçants des centres-villes des communes de notre territoire ont bénéficié :

- D'un accompagnement personnalisé par les agents des chambres consulaires pour la réalisation des actions choisies
- D'un label environnemental qui permet de valoriser son image auprès des consommateurs
- D'une communication des partenaires de l'opération mettant en avant les commerçants et artisans engagés dans l'opération
- D'outils pour communiquer auprès de vos clients (vitrophanie, affiches, ...)

### Eco-défis 2023

47 commerçants et artisans, représentant 29 professions, répartis sur les 5 communes du territoire ont été labélisés.

- 23 labélisés or
- 16 labélisés argent
- 8 labélisés bronze



## Le développement économique durable s'inscrit dans la stratégie territoriale des Sorgues du Comtat

Afin de se donner les meilleures chances d'atteindre les objectifs en termes de transition écologique, des stratégies territoriales incluant des plans d'actions sont mises en place. Le développement économique et durable s'inscrit dans ces documents qui fixent nos orientations et objectifs à atteindre pour les années à venir : Contrats pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE) et Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

### ■ Labellisation Territoire d'Industrie : 2023-2027

L'Agglomération a porté la candidature de 4 intercommunalités du Vaucluse afin de répondre à l'appel à projet Territoire d'Industrie 2023-2027. La candidature déposée en septembre 2023 a été retenue par l'Etat. Elle porte le nom de « Territoire d'Industrie Vaucluse ». Elle associe Les Sorgues du comtat, le Grand Avignon, l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse ainsi que la Communauté de Communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse. Ce programme et le plan d'actions présentés font une large place à la transition écologique et plus spécifiquement à la transition énergétique.

## ■ Animer pour créer du lien avec et entre les entreprises

Les équipes de la Direction du Développement Economique favorisent les rencontres avec et entre entreprises que ce soit à l'échelle des communes, à travers par exemple les temps conviviaux organisés par les associations de commerçants, ou à l'échelle de l'intercommunalité avec l'organisation d'afterworks intercommunaux à destination principalement des commerçants, artisans et professions libérales adhérents aux associations de commerçants existantes.

Des rencontres à l'échelle intercommunales sont aussi organisées avec des approches qui peuvent être plus thématiques, s'adressant à une catégorie d'entreprises ciblée : ateliers sur le programme Rapprochement Universités Entreprises, ateliers sur le dispositif de co-voiturage Klaxit (devenu Blablacar daily), ateliers sur la transition énergétique, les énergies renouvelables dans le cadre du PCAET, des rencontres entreprises organisées avec le RILE...



## ■ Soutenir l'emploi et l'insertion professionnelle

La communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat propose gratuitement une plateforme pour l'emploi dédiée aux entreprises ainsi qu'aux personnes en recherche d'emploi ou d'opportunités professionnelles. Elle a pour objectif de rapprocher les salariés et demandeurs d'emploi des employeurs locaux.

Elle permet aussi aux entreprises de créer leurs propres comptes et de bénéficier d'une mise en avant sur les outils numériques, facilitant ainsi leur recherche de compétences.



[emploi.sorguesducomtat.fr](http://emploi.sorguesducomtat.fr)

En 2023, dans une logique d'insertion sociale et professionnelle, Les Sorgues du Comtat ont soutenu l'Université Populaire Ventoux dans une expérimentation visant à utiliser comme support d'insertion un bar associatif à Monteux.

L'Agglo a également participé à l'organisation des forums emploi de Monteux et Sorgues.

## Accompagner la structuration des écosystèmes

Organiser et structurer des filières et écosystèmes à fort potentiel pour notre territoire représente un enjeu économique important. Les Sorgues du Comtat assure un accompagnement auprès des acteurs de notre territoire qui oeuvrent dans ce sens : l'hydrogène vert avec Hynoé ; la filière courte céréales et légumineuses avec La Grange des Roues ; le lowtech et l'économie circulaire avec la Bricothèque-Fablab de Pernes ; l'industrie culturelle et créative avec le soutien au festival du Webtoon.

## Dynamiser les centres-villes

Les équipes de management de centre-ville ont pour mission principale de dynamiser le commerce de centre-ville : accompagnement à l'installation, au développement, mise en réseau...

Elles y participent aussi par l'accompagnement voire l'organisation d'animations visant à rendre le centre-ville attractif. Ce travail est mené en appui des actions menées directement par la Ville et/ou par l'association des commerçants : animations de Noël, opérations commerciales en centre-ville, campagnes octobre Rose, animation autour des artisans d'art...

Outre le travail indispensable auprès des entreprises, un travail d'accompagnement et de conseil auprès des élus est également réalisé, mais aussi un travail de terrain en collaboration avec les services municipaux, de la Communauté d'Agglomération, des associations de commerçants (ACAP, UCAM et CAP Sorgues), des collectifs d'artisans d'art (Ateliers de Pernes-les-Fonaines, Traversée des Arts) et ses partenaires tels que les chambres consulaires.

Ce travail partenarial, dans le cadre d'une approche transversale, s'inscrit dans la stratégie territoriale établie dans le programme Petites Villes de Demain pour les communes de Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues.



## Subventions aux associations économiques partenaires

Vaucluse Provence Attractivité : 47 865 €

Rising Sud : 3000 €

Initiative Terres de Vaucluse : 9 871 €

Incubateur Camina : 2500 €

Initiative Ventoux : 10 252

RILE : 10 252€

Université Populaire du Ventoux : 10 000 €

Plateforme de mutualisation de ressources entre entreprises « Factoryz » : 2400 €

Plateforme emploi : 10 800 €

Webtoon Festival 7 500 €

Entreprendre Rhône Durance : 2500 €

Dispositif « RUE » (*Rapprochement Universités Entreprises*) : 3000 €

Réseau Entreprendre Rhône Durance : 2 500 €



# Développement touristique

## Aménagement de notre destination Porte de Ventoux

Une collaboration étroite et transversale entre les services de l'Agglo et ceux des communes membres a joué un rôle essentiel dans la progression de divers projets :

### ■ Voie des Papes

- Finalisation du chantier de la passerelle himalayenne.
- Inauguration de la passerelle
- Poursuite du chantier de la voie verte, suivi des entreprises (Colas, Proxi, Ferré, etc...)
- Commande et réalisation en lien avec les prestataires.
- Gestion des relations partenaires : CNR (convention), SMOP (litige sur digue), Fédération de pêche (*litiges et vandalisme*), relation aux riverains (*communication*).

### ■ Boucles Cyclotouristiques

- Réalisation du plan de jalonnement des 112 km de boucles cyclo.
- Gestion des autorisations (foncier privé etc).
- Concertation continue avec les élus communaux.
- Concertation continue avec le Département, VPA, la COVE et le Grand Avignon, pour connecter les boucles sur le
- Commande et mise en œuvre en lien avec les prestataires.



### ■ Boucles randonnées

- création de nouvelles boucles rando avec le Département et le Comité Départemental de Randonnée.
- Travail sur le choix des itinéraires, gestion des problématiques de foncier (conventionnement avec la CNR pour la boucle sur l'oiselet...).
- Etablissement du plan de jalonnement (document technique cartographique et illustré).

### ■ Via Venaissia - Suivi du chantier à Pernes-les-Fontaines avec le Département.

- Communication avec les élus.
- Finalisation du tronçon à Pernes-les-Fontaines.
- Participation au Comité syndical de la Via Venaissia.

### ■ Via Rhône

- Suivi du dossier et participation au comité de pilotage inter-régional.
- Finalisation du tronçon à Sorgues.
- Poursuite du projet de restauration du Pont des Arméniens (début des travaux en 2025)

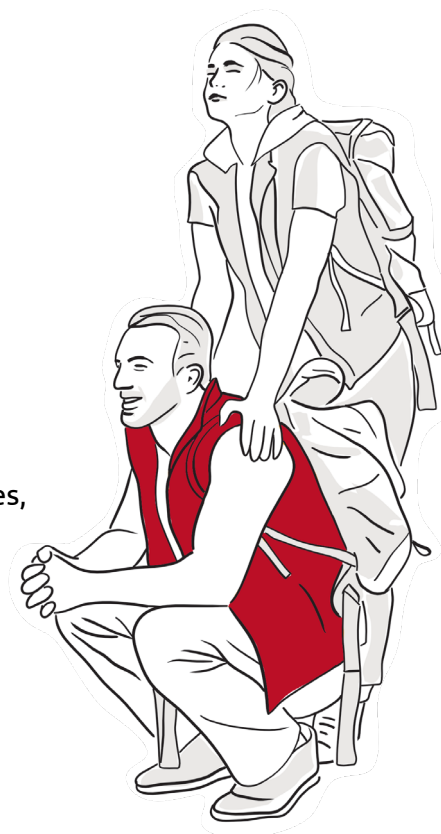
## Réflexions sur le tourisme de demain

### ■ Stratégie de Transition Touristique départementale (pilotée par VPA).

En tant que membre du COTEC : participation à de nombreux séminaires de travail, notamment sur le thème des perspectives financières multi-filières, l'écomobilité, la qualification des socio-pro.

### ■ Groupe de Travail Tourisme

- Bilan sur l'avancée du plan d'actions et la préparation de la suite.
- Orientation Slow tourisme.
- Préparation cahier des charges pour lancer une nouvelle étude sur l'élaboration de la suite de la stratégie de développement Eco-touristique.



## ■ Accueil et conseils porteurs de projets touristiques

- Création d'une aire de Camping-cars à Althen : travail avec un prestataire de gestion ; évaluation des opportunités et des retombées économiques, premières esquisses d'implantation...
- Inventaire des patrimoines susceptibles de reconversion économique et touristique.
- Visite de plusieurs sites (patrimoine ancien remarquable) à Sorgues et Pernes-les-Fontaines, avec VPA dans le cadre de l'opération nationale « réinventez son patrimoine ».

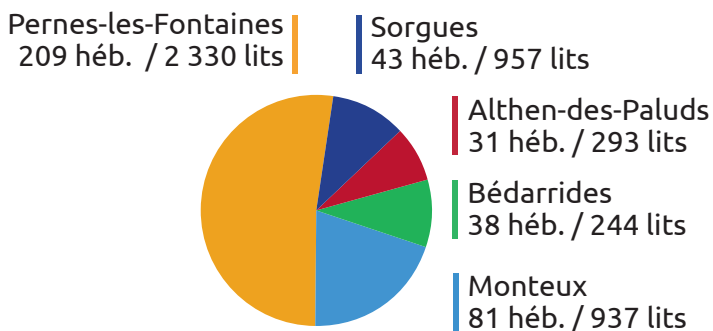
## ■ Nouvelle stratégie pour un développement touristique plus durable

dans les Sorgues du Comtat

- Rédaction du cahier des charges
- Sélection du cabinet conseil
- Planification pour 2024 des étapes d'élaboration de la stratégie.

## ■ Suivi de la taxe de séjour

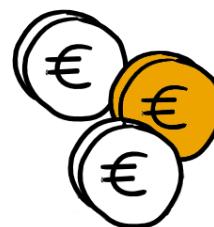
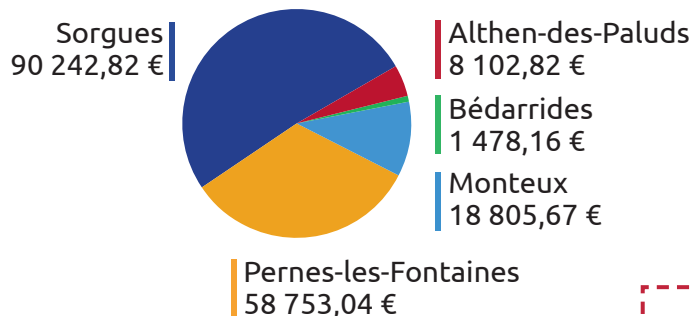
### ■ Nombre d'hébergements par commune



### Les types d'hébergement

- 8 hôtels de tourisme (730 lits)
- 342 meublés de tourisme (2 441 lits)
- 46 chambres d'hôtes (348 lits)
- 6 terrains de camping et de caravane (1 242 lits)

### ■ Montant reversé par commune



### Montant par type d'hébergement

- Hôtels de tourisme : 94 582,98 €
- Meublés de tourisme : 38 254,14 €
- Chambres d'hôtes : 9 093,88 €
- Terrains de camping et de caravane : 35 451,51 €



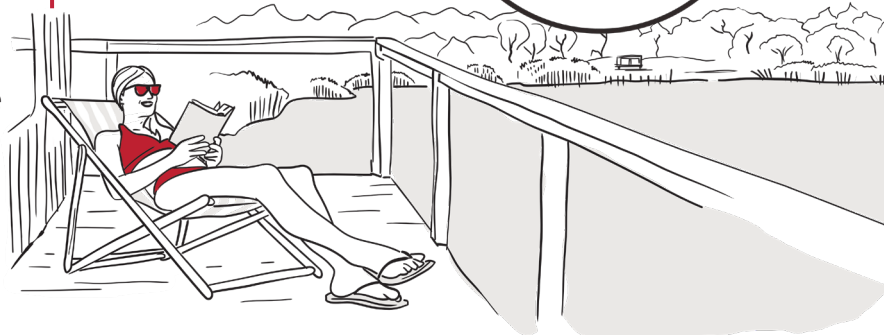
### Les chiffres clés

25 650 visiteurs renseignés en vis-à-vis et par téléphone (+ 9 % par rapport à 2022)

82 000 sessions sur porteduventoux.com (+52% par rapport à 2022)

320 jours d'ouverture au public

5 langues étrangères parlées dans l'équipe



## ■ Accueillir

### Fréquentation globale

En 2023, dans le cadre de sa mission d'accueil, l'équipe de l'OT a accueilli en vis-à-vis 22 250 visiteurs (touristes, excursionnistes, locaux) au sein de ses bureaux d'accueil de Pernes les Fontaines et de Monteux, mais aussi lors d'opérations d'accueil « hors les murs ».

### Fréquentation par bureau

Pernes-les-Fontaines : 16 250 visiteurs renseignés.

Monteux : 6 000 visiteurs renseignés.

27 % des visiteurs sont étrangers. Top 5 : Belgique, Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni et Etats-Unis.

Plus de 4 000 personnes ont été renseignées par téléphone et par mail.

### Qualité d'accueil

Afin de permettre une homogénéité de la qualité de l'accueil sur l'ensemble du territoire, l'OTI applique les procédures de la Démarche Qualité Tourisme®. Un agent est Référent Accueil Qualité pour s'assurer de la bonne mise en application de la Démarche.

## ■ Collecter et mettre en forme l'information

Une veille permanente (internet, terrain, collaboration services intercommunaux et communaux ...) vise à connaître au mieux l'offre touristique du territoire.

Le fichier partenaires (plus de 250 contacts) de l'OT est mis à jour chaque année dans le cadre du travail de préparation des éditions et de la mise à jour du site internet.

La base de données APIDAE, 1er réseau national d'informations touristique, où 1 000 fiches sont gérées et renseignées par l'OT, est alimentée et mise à jour tout au long de l'année, fonction des évolutions touristiques du territoire.

## ■ Promouvoir et valoriser le territoire

### - Les outils numériques

#### Le site internet

Le site internet a été agrémenté en 2023 d'un espace « tourisme d'affaires » répertoriant l'offre du territoire en la matière, et d'un « espace pro » à destination des partenaires de l'OTI, contenant notamment : une photothèque, une revue de presse, des chiffres clés, une boîte à outils ...

#### Les circuits touristiques de visite en ligne

Afin de compléter les circuits touristiques en version papier, il est désormais possible de visiter avec son smartphone, les centres historiques de Althen-des-Paluds, Bédarrides, Monteux, Sorgues et Pernes-les-Fontaines. Cette solution





## La borne numérique du Parc Spirou

La borne d'information numérique interactive, installée à l'entrée du Parc Spirou est directement interfaçée avec le site internet de l'OT afin d'assurer la promotion touristique du territoire et de tous ses acteurs.

## Les écrans d'affichage dynamique

### Les Newsletters

#### - Les éditions

Un guide touristique pour tout le territoire ; édition à la demande du guide hébergements ; circuits touristiques pour les 5 communes du territoire ; éventail pour mettre en avant les principaux événements ; guide des partenaires au format numérique ; cartes postales promotionnelles ; Festi Sorgues du Comtat (manifestations estivales).

#### - Les médias

**Radio** : Un partenariat avec la Radio France Bleu a permis à l'OT d'être présent au moins deux fois par mois à l'antenne pour assurer la promotion du territoire et de ses manifestations.

**Presse locale** : Des communiqués de presse ont été envoyés à la presse locale afin de mettre à l'honneur différentes initiatives.

**Presse française et internationale** : En partenariat avec VPA, d'autres offices de tourisme, ou pour son propre compte, l'OTI a mené plusieurs opérations auprès de la presse.

#### - Les partenariats

##### Destination infra-régionale Ventoux :

Collaboration entre les offices de tourisme Ventoux-Provence, Ventoux-Sud, Vaison-Ventoux et Porte du Ventoux dans le cadre du programme régional Smart Destinations autour de trois enjeux : structurer l'offre touristique ; Porter un projet global pour la destination Ventoux ; Porter un discours lisible et congruent Promotion des manifestations, soutiens aux associations.

**Promotion des artisans d'art et du terroir** : La promotion des artisans d'art, artistes et producteurs a été assurée en 2023 via l'espace d'exposition Talents d'Ici, l'espace d'exposition du BIT de Monteux, les guides touristiques dans lesquels figurent nombres d'artisans et de producteurs, le relai de leurs événements sur tous nos supports.

**Vente des billets d'entrée et pass** au parc Spirou et à Wave Island : L'OTI, en partenariat avec le Parc Spirou a procédé à la vente dans ses locaux (Pernes-les-Fontaines et Monteux) de billets et Pass d'entrées au Parc Spirou et à Wave Island à des tarifs préférentiels.

**Intrigue dans la ville** : 5 jeux pour découvrir de manière ludique le territoire : Pernes-les-Fontaines (2 jeux), Monteux (2 jeux) et Sorgues (1 jeu).



## ■ Coordonner les acteurs du tourisme

- Visite à des structures partenaires et se positionner en tant qu'apporteur d'affaires pour ces professionnels du tourisme.
- Organisation d'une matinée d'échanges de documents et d'informations à destination des socio-professionnels du territoire (plus de 50 participants)
- Organisation d'une soirée de fin de saison pour tisser des liens étroits avec ses partenaires (plus de 80 participants)
- Organisation d'ateliers sur la bonne utilisation des différents réseaux sociaux
- Travail en partenariat avec les instances touristiques locales, départementales, régionales et nationales (VPA, CRT, FROTSI, ADN ...).
- Soutien des porteurs de projets touristiques

## ■ Autres missions

- Animation : les visites guidées ; l'organisation du marché Talents d'ici
- Structuration et promotion des activités de pleine nature
- Observatoire du tourisme en partenariat avec VPA sur certains dossiers

# Petites Villes de Demain

Le programme Petites villes de demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités les moyens de concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.

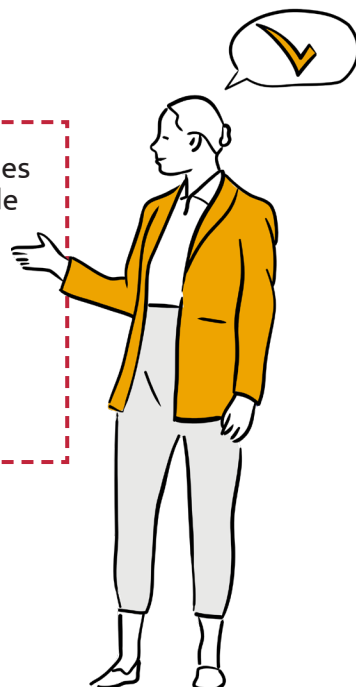
Le programme Petites villes de demain est intégré au [Contrat de réussite et de transition écologique](#) (CRTE).

Ce programme ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement. Le programme donne aux territoires la capacité de définir et de mettre en œuvre leur projet de territoire, de simplifier l'accès aux aides de toute nature, et de favoriser l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques de l'ensemble des parties prenantes du projet local de revitalisation.



Les collectivités bénéficiaires labellisées au titre du programme Petites Villes de Demain sur le territoire des Sorgues du Comtat sont :

- Monteux
- Pernes-les-Fontaines
- Sorgues



## Dates et étapes clés 2023

**2 février** : conférence de Presse pour la signature de la convention cadre valant ORT.

**13 février** : comité de pilotage commun avec le CRTE (Programme d'actions 2023 et calendrier)

**Juin** : lancement de l'étude d'opportunité sur le projet de création d'un magasin de producteurs de Monteux

**11 septembre** : restitution de l'étude de propreté urbaine en comité de pilotage

**Septembre** : consultation pour la réalisation d'une étude pré-opérationnelle d'OPAH

**Décembre** : notification du marché pour la réalisation d'une étude pré-opérationnelle d'OPAH

## Suivi et mise en œuvre du programme d'actions

Sur les 86 actions que comporte le programme d'action PVD à l'horizon 2026, 35 ont connu des avancées significatives en 2023, notamment sur les axes suivants :

- Accélérer la transition écologique (13 actions/34)
- Réhabiliter l'habitat et renouveler l'offre (6 actions/13)
- Plus de proximité (13 actions/26)

## ■ Mobilisation de financements publics pour la mise en œuvre du programme d'actions

Recherche de financement et élaboration des dossiers de demande de subvention :

- **Etat** : Demandes de subvention déposées au titre à la DSIL/DETR et Fonds Vert :

Renaturation d'un ancien site logistique (Gare de Pernes) et création d'un parc public - dossier déposé le 31 mars 2023 qui a été retenu au Fonds vert pour un montant de 563 085 euros HT soit 60% du montant du projet.

Requalification de l'entrée de Ville René Cassin (non retenu par la Région) sur la commune de Monteux déposée le 21/02/2023 à la DSIL

- **Région** : participation à l'élaboration de la nouvelle contractualisation « Nos territoires d'abord » 2023-2028 (plusieurs comités techniques et comité de pilotage).

- **Europe** : Elaboration du pré-dossier d'instruction pour requalification de l'entrée de Ville René Cassin (non retenu par la Région)



## ■ Déploiement de la stratégie foncière

Suivi de l'étude financée par la banque des territoires de portage foncier immobilier (Microfoncière) pour la définition des outils pour la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie foncière

## ■ Déploiement de l'axe « accélérer la transition écologique »

- **Action T6** - Renaturation d'un ancien site logistique (Gare de Pernes) et création d'un parc public : Participation au comité technique et au comité de pilotage, gestion de projet, suivi des études préalables, concertation avec les partenaires (ABF notamment)...

- **Action T8** - Désimperméabilisation des cours d'école : accompagnement de l'AURAV dans la réflexion sur la végétalisation des cours d'école

- **Action T16** - Aménagement du quartier de la Lône autour d'un vaste espace public - Participation aux réflexions et au comité de pilotage du projet

## ■ Réhabiliter l'habitat et renouveler l'offre

### Mobilisation des acteurs et partenaires

- Recherche et accompagnement d'investisseurs et porteurs de projet pour intervenir en secteur ORT pour soutenir les actions de la collectivité via l'organisation de nombreuses réunions pour présenter les avantages de l'ORT

- poursuite et construction de nouveaux partenariats : Habitat et humanisme ; SOLIHA13 et poursuite avec nos partenaires SEM de Sorgues et SPL84

### Consultation pour l'étude pré-opérationnelle d'OPAH et analyse des offres





# Défi écologique

## Transition écologique

### Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique

#### Le CRTE un document intégrateur

Les CRTE poursuivent plusieurs ambitions, rappelées dans les récentes circulaires :

- Devenir la feuille de route commune des actions à mener à l'échelle intercommunale pour répondre de manière transversale aux enjeux de cohésion du territoire et de transition écologique
- Simplifier les contractualisations avec l'Etat, grâce à un cadre commun permettant de faire converger les différents dispositifs existants
- S'adapter aux priorités et aux enjeux du territoire tout au long de la mise en œuvre du contrat

#### Les CRTE et la territorialisation de la planification écologique

Dans le contexte de la territorialisation de planification écologique, les Contrats pour la Réussite de la Transition Ecologique - CRTE (anciennement Contrats de Relance et de Transition Ecologique), deviennent le lieu privilégié de l'accompagnement par l'Etat des collectivités locales dans la mise en œuvre, à l'échelle des bassins de vie, de leur projet de territoire en cohérence avec la stratégie retenue au niveau régional dans le cadre des « conférences des parties » (COP).



#### Dates et étapes clés 2023

**13 février** : comité de pilotage (validation du programme d'actions 2023 et calendrier)

**4 décembre** : comité de pilotage (bilan 2023 des dotations de soutien à l'investissement de l'Etat et actualité des projets inscrits au CRTE)



Le CRTE des Sorgues du comtat a été signé le 14 décembre 2021 par l'Etat, les Sorgues du Comtat et les 5 communes.

Il contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026.

## ■ En 2023, le programme d'action du CRTE comportait 72 actions

Orientation 1- Promouvoir de nouveaux équilibres au service du cadre de vie et dans une logique de complémentarité : 36 actions

Orientation 2 - Investir dans l'innovation et l'expérimentation : 6 actions

Orientation 3 - Promouvoir un modèle de développement plus efficient : 30 actions

## ■ Détail des crédits alloués par l'Etat aux projets inscrits dans le CRTE

- DETR 2023 : 5 124,53 € pour 1 projet retenu (projet communal)
- DSIL : 0 dossier
- FNADT : 0,88 M d'€ 1 dossier retenu (élaboration de la stratégie de Slow tourisme)
- Fonds Vert : 1,49 M d'€ 4 projets (2 projets communaux et 2 projets CA Les Sorgues du Comtat)
- Aide exceptionnelle 2023 de l'Etat en faveur des autorités organisatrices de la mobilité = 6 466 euros
- Contrat d'objectif territorial – Territoire engagé Climat Air Energie et Economie Circulaire- Subvention attribuée de 75 000 euros au titre de l'engagement de la CASC année 1
- France 2030- Projet de Décarbonation retenu pour la société EURENCO implantée sur la commune de Sorgues



Le montant total des crédits Etat attribués au titre de l'année 2023 aux projets inscrits dans le CRTE des Sorgues du Comtat s'élève à 1 945 598,27 € HT (sans subvention versée par l'Etat à l'entreprise Eurenco).  
97% des subventions d'investissement concernent des actions qui participent directement à la transition écologique.

## ■ Contrat d'Objectifs Territorial - COT

Le Contrat d'Objectifs Territorial (COT) accompagne les territoires dans la transition écologique. **D'une durée de 4 ans, il repose sur :**

- L'évaluation des politiques de transition en cours
- La conception et la mise en œuvre d'un programme d'action à la fois transversal et adapté aux spécificités du territoire.

Il s'appuie sur le programme «Territoire Engagé pour la Transition Écologique» et ses deux référentiels : Climat-Air-Energie / Économie Circulaire

Le COT permet à la collectivité de structurer, planifier, accélérer, coordonner, suivre et évaluer sa dynamique de transition. Une démarche d'amélioration continue des politiques de transition écologique.

Il donne accès à des financements de l'ADEME d'un minimum de 75 000 € et pouvant aller jusqu'à 350 000 € sur toute la durée de la convention si les objectifs de progression sont atteints.



### Dates et étapes clés 2023

**5 juin :** Délibération du conseil communautaire qui approuve la convention de financement du contrat d'objectifs territorial (COT) avec l'ADEME »

**21 juin :** notification de la convention de financement du contrat d'objectifs territorial (COT) avec l'ADEME conclu sur une période de réalisation de 48 mois du 01/09/2023 au 31/08/2027, la phase 1 ayant une durée maximale de 18 mois

**Octobre :** prise de poste du chargé de mission en charge du COT (contrat de projet d'une durée de 48 mois)

**15 décembre :** réunion de lancement en présence de l'ADEME ayant permis de valider le calendrier 2024 :

- Etat des lieux des actions de transitions écologiques de la collectivité (Complétude des fiches d'évaluation par les référents)
- Ateliers de rencontres avec les référents pour affiner l'état des lieux
- Finalisation de la complétude de la plateforme et demande d'audit


## Elaboration du PCAET

Le Plan Climat Air Energie Territorial est issu de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015.

L'urgence du changement climatique et la montée du coût de l'énergie incitent les collectivités à accélérer la transition écologique. Le Plan Climat Air Energie des Sorgues du Comtat vise à structurer notre stratégie en matière de transition écologique et déployer un programme d'actions ambitieux.



**Plan Climat**  
Air Energie Territorial  
*ensemble !*



L'Agglo s'est engagée par délibération du 30/10/2017 dans l'élaboration de son Plan climat Air Energie Territorial.

Après l'élaboration du diagnostic remis en janvier 2021, l'élaboration du PCAET a été mis en suspens suite à la crise sanitaire et une vacance de poste.



### Dates et étapes clés 2023

**6 mars** : Délibération adoptée en conseil communautaire sur la « Poursuite de l'élaboration du PCAET en articulation

avec le contrat de relance et de transition écologique

**30 mars** : organisation d'une fresque du climat pour sensibiliser élus et agents aux enjeux du dérèglement climatique

**10 juillet** : validation de la stratégie en commission environnement

**16 novembre** : atelier de co-construction du programme d'action avec les partenaires



### Mobilisation des élus et agents des Sorgues du Comtat

- 1 Fresque du climat permettant de sensibiliser les conseillers communautaires, le conseil de développement et les agents de l'Agglo aux enjeux du dérèglement climatique
- 8 groupes de travail transition écologique avec les élus
- 3 Commissions environnement permettant de valider la stratégie et le programme d'actions
- 5 Groupes Projet avec les différents services de l'Agglo

### Mobilisation des entreprises

Juin 2023 : 2 Réunions d'information sur les énergies renouvelables organisées à Sorgues et à Monteux.

### Sensibilisation/mobilisation de la population

- 2 conférences interactives sur le climat et l'énergie organisées à Pernes-les-Fontaines (7 juin 2023) et à Sorgues (27 septembre 2023)
- L'organisation d'un Forum organisé sur une journée à Pernes-les-Fontaines (17 Juin 2023) permettant de présenter les solutions et aides à la rénovation de l'habitat et la transition énergétique
- Participation à la foire d'automne à Monteux (17 septembre) où la collectivité a tenu un stand sur les enjeux du PCAET accompagné par l'Alte dans le cadre du partenariat SARE pour la rénovation énergétique des logements
- Une exposition itinérante pour sensibiliser aux enjeux du changement climatique



## ■ Zoom sur les défis du PCAET

- **S'adapter au changement climatique** (en 2050 le CNRS prévoit que le climat d'Avignon se rapprochera du climat de Naples) grâce à la gestion raisonnée de la ressource en eau ; la renaturation de nos villes et villages ; la lutte contre les îlots de chaleur ; l'adaptation des productions agricoles ; la prévention des risques ; l'évolution des activités touristiques.

- **Accélérer la production d'énergie renouvelable et réduire les consommations énergétiques** : notre territoire a la capacité de produire autant d'énergie qu'il en consomme, les gisements ont été identifiés par l'ensemble de nos 5 communes à travers la définition des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Consommation d'énergie : -20% à horizon 2030

Production d'énergie : X5 à horizon 2030

- **Réduire nos émissions de gaz à effet de Serre et de polluants atmosphériques** pour lutter contre le réchauffement climatique et améliorer la qualité de l'air qui est responsable de près de 50 000 décès prématurés par an en France : - 41% d'émissions de GES à Horizon 2030

## ■ Zoom sur le programme d'actions

Un programme d'actions ambitieux de 44 actions portées par l'Agglo et ses partenaires construit autour de 6 axes :

**Axe 1** : Miser sur la transition des mobilités : agir pour favoriser le report modal, accélérer la décarbonation et limiter les déplacements

**Axe 2** : S'engager pour atteindre « l'autonomie énergétique ». La loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables de mars 2023 a pour objectif de combler le retard dans le développement de la production d'énergie

En cohérence avec son PCAET l'Agglo a accompagné les communes dans la définition des zones d'accélération pour la production des énergies renouvelables à travers différentes cartographies :

Carte n°1 - Zones d'accélération pour la production d'énergie solaire photovoltaïque et thermique : les 5 communes

Carte n°2 - Zones d'accélération pour la production de « Chaleur renouvelable » (hors solaire thermique dont le potentiel figure dans la carte Potentiel solaire photovoltaïque et thermique) : 4 communes

Carte n°3 - Zones d'accélération pour la production de bioGaz par méthanisation et d'hydrogène vert : 4 communes  
Enfin, une zone d'accélération pour la production d'énergie hydraulique a été définie sur la commune de Sorgues (projet porté par la Grande des Roues) et sur la commune de Pernes-les-Fontaines. Le diagnostic du PCAET n'a pas identifié de potentiel de développement de l'énergie hydraulique sur les autres communes.

Compte tenu des enjeux patrimoniaux et paysagers, des sensibilités environnementales et des risques, aucune zone d'accélération pour le développement de parcs éoliens n'est définie sur les différentes communes des Sorgues du Comtat en cohérence avec le SCoT du bassin de vie d'Avignon.

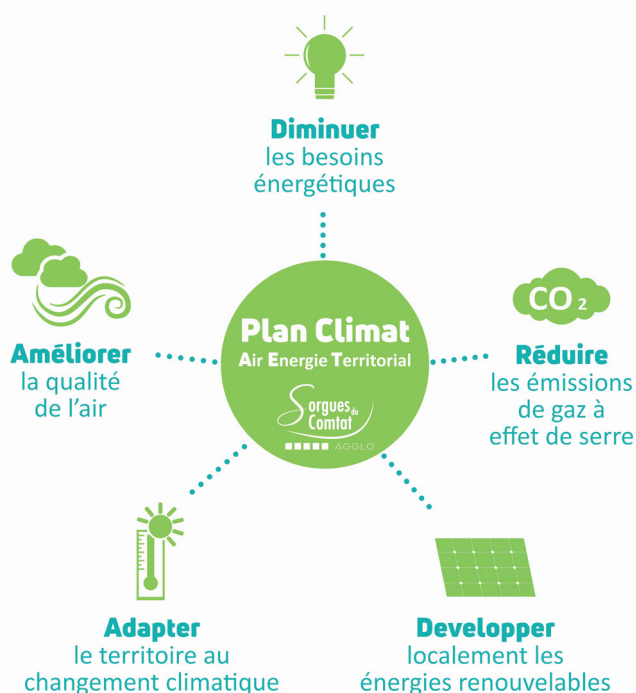
“ *Tous ensemble construisons un programme d'actions adapté à notre histoire, à notre territoire et à ses acteurs.* ”

*Pour que 2023 soit l'année de la transition écologique aux Sorgues du Comtat !*

Christian Gros, Président



## 5 défis à relever !



Axe 3 : Adapter nos villes et nos villages au réchauffement climatique

Axe 4 : Réduire l'impact des activités domestiques et économiques

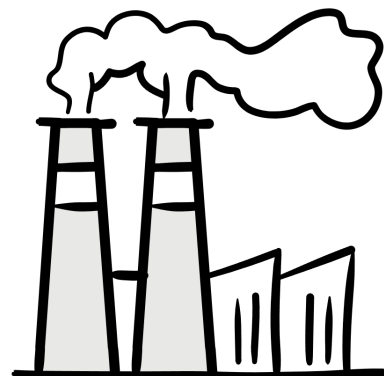
Axe 5 : Produire & Consommer local

Axe 6 : Renforcer la mobilisation pour la transition écologique

## Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES)

Parallèlement à l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial, la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat a engagé la réalisation de son bilan d'émission de gaz à effet de serre (BEGES), obligatoire pour les collectivités de plus de 50 000 habitants.

Ce bilan permet de caractériser les émissions de gaz à effet de serre de l'Agglo, leur ampleur et leur répartition par secteur, puis de définir une trajectoire de réduction et d'établir un plan d'action associé. Outre l'obligation de répondre à la réglementation, la réalisation d'un BEGES est la première étape vers la mise en place d'une stratégie de transition écologique permettant de réduire l'impact carbone de la collectivité mais aussi de réduire sa facture énergétique.



Le bilan des émissions de gaz à effet de serre porte sur le patrimoine et les compétences de la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat. Ainsi le bilan évalue les émissions liées au fonctionnement interne de la CA Les Sorgues du Comtat (ensemble des équipements et installations qu'elle détient) et aux services qu'elle procure à la population (ensemble des équipements et installations qui concourent à l'exercice de ses compétences). Il s'agit d'estimer les émissions générées (en tCO<sub>2</sub>e) sur l'année étudiée afin d'identifier les postes à enjeux, pour mettre à jour des objectifs de réduction de ces émissions de gaz à effet de serre (GES) et les orientations d'actions de la collectivité pour lutter, à son échelle, contre le changement climatique.

Il s'agit du premier exercice de Bilan de Gaz à Effet de Serre de la Communauté d'Agglomération des Sorgues du Comtat réalisé sur les données 2022 avec l'accompagnement du bureau d'études NEPSSEN.

Cet exercice concourt aux objectifs de la communauté d'agglomération de s'orienter vers une politique d'exemplarité en matière de lutte contre le changement climatique et de réduction de son empreinte carbone.



### Dates et étapes clés 2023

**Mars** : notification du marché de prestation « réalisation du Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre ».

**Mai à août** : collecte et traitement des données

**7 septembre** : atelier élus + agents sur l'élaboration du plan de transition

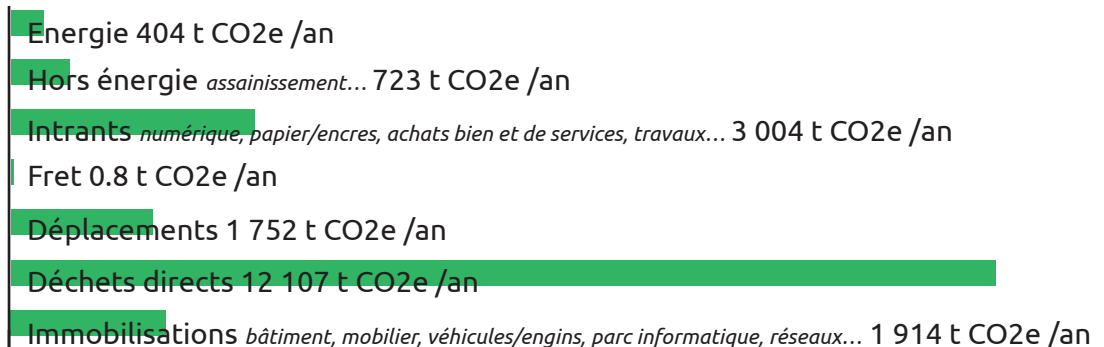
**12 septembre** : présentation du bilan des émissions en commission environnement

**17 novembre** : validation du plan de transition en commission environnement

## Principaux résultats

Le profil d'émissions des Sorgues du Comtat correspond à l'émission de 19 905 tonnes de CO<sub>2</sub>/an. Le poste Déchets représente près de 61% des émissions. Il s'agit exclusivement des émissions liées au traitement des déchets du territoire par la Communauté d'agglomération. On retrouve ensuite le poste Intrants, 15%, correspondant à tous les achats de la CASC, puis le poste Déplacements, 9% des émissions, majoritairement liées aux déplacements des visiteurs, et enfin le poste Immobilisations, 9% des émissions, liées à l'amortissement carbone des véhicules et des bâtiments.

### Profil carbone de la CASC



## ■ Plan de transition

Le « plan de transition » porte sur les actions relatives au fonctionnement des Sorgues du Comtat permettant d'envisager dès 2030 une réduction de l'impact carbone de la CASC liée au fonctionnement qui pourrait atteindre selon les hypothèses retenues près de 30% de réduction.

Il s'agit d'un premier exercice que la CASC va consolider.

Thématiques	N°	Noms des actions
Energie	1	Plan de Sobriété des bâtiments
	2	Construire des bâtiments exemplaires et rénover le bâti existant
Mobilité	3	Faire évoluer les pratiques de déplacements domicile-travail
	4	Vers une flotte de voitures et engins à motorisation décarbonée ou moins carbonée
Achats durables	5	Insérer des clauses environnementales dans les marchés publics
	6	Favoriser le réemploi & optimiser les achats
	7	Vers une Budgétisation verte
Déchets & Réemploi	8	Sensibiliser les agents et élus à la réduction des déchets
	9	Mise en place d'une ressourcerie interne à la collectivité
	10	Assurer le suivi des quantitatifs de déchets

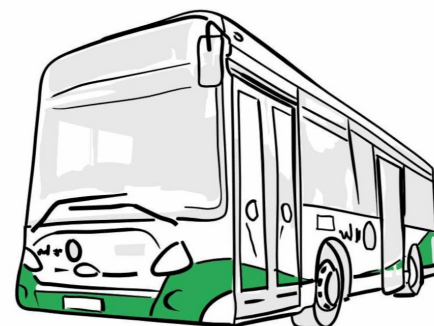
## Mobilité

### ■ Réseau Sorg'en Bus

Le réseau est constitué de 4 lignes avec des horaires durant toute la journée du lundi au samedi pour trois lignes et une ligne spécifique pour le dimanche matin par rapport au marché dominical à Sorgues. Il y a aussi deux lignes complémentaires pour des horaires seulement le matin et en fin de journée.

L'agglomération réalise l'entretien des arrêts de bus de cette ligne et l'impression des 12 000 guides horaires.

Les résultats sont positifs avec une augmentation. En effet, nous avons eu en 2023 : 163 539 voyageurs contre 160 886 voyageurs en 2022.



### Répartition du nombre de voyageurs par lignes. 2023 2022


Ligne 1	94 988	93 584
Ligne 2	22 478	22 146
Ligne 3	26 066	25 681
Ligne du dimanche	2 155	2 123
Scolaire A	17 852	17 532




## La subvention pour l'acquisition de vélos à assistance électrique


En 2023 ce dispositif a rencontré un succès important avec 218 dossiers subventionnés pour 139 dossiers.



**Althen-des-Paluds**   
Dossiers : 6 (9 en 2022)  
Montant : 720 € (1 080 € en 2022)

**Bédarrides**   
Dossiers : 14 (14 en 2022)  
Montant : 1 610 € (1 660 € en 2022)

**Monteux**   
Dossiers : 50 (37 en 2022)  
Montant : 6 000 € (4 399,20 € en 2022)

**Pernes-les-Fontaines**   
Dossiers : 59 (43 en 2022)  
Montant : 6 806 € (5 160 € en 2022)

**Sorgues**   
Dossiers : 89 (36 en 2022)  
Montant : 10 473 € (4 302,88€ en 2022)

### Les sorgues du Comtat

Dossiers : 218 (139 en 2022)  
Montant : 25 609 € (16 603 € en 2022)  
Budget voté : 27 000 €  
Solde : 1 391 €

## Covoiturage - L'opérateur Klaxit

Pérennisation de la solution Klaxit pour inciter le covoiturage. Les résultats sont positifs avec plus de 1 600 inscrits pour 950 actifs. Le budget global de l'opération est de 50 000 €.

En 2023, 6 EPCI de notre bassin de mobilités ont travaillé pour réaliser un groupement de commandes afin de proposer la même solution à 400 000 habitants avec un nouvel opérateur.

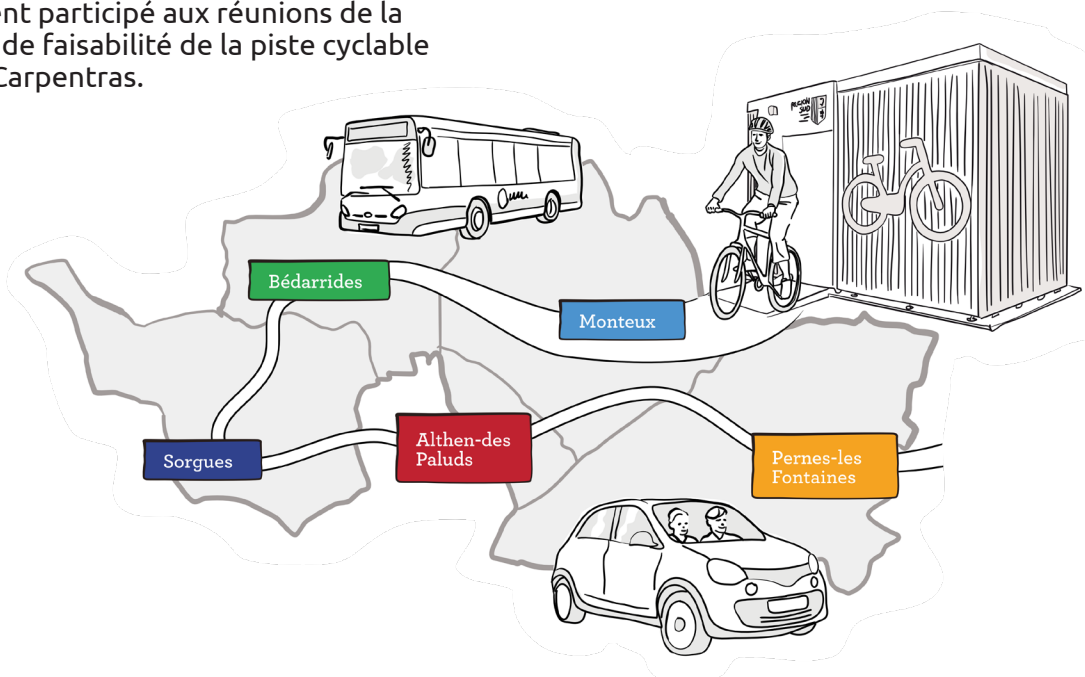
## Les actions en faveur du vélo

La CASC a réalisé des travaux pour la réalisation de pistes cyclables à Monteux avenue CASSIN et à Pernes-les-Fontaines avec l'avenue de la croix couverte et route de Monteux.

## Les autres actions

La CASC a intégré les comités techniques et de pilotage du contrat opérationnel des mobilités, pilotés par la Région Sud dans le cadre de la Loi LOM.

La CASC a également participé aux réunions de la COVE pour l'étude de faisabilité de la piste cyclable entre Monteux et Carpentras.



# Traitement des déchets

Synthèse du Rapport d'activités Prix et qualité  
du service Public de prévention et de gestion  
des déchets ménagers et assimilés 2023

## Les faits marquants

- + 4.5% de tri en 2023 depuis l'extension des consignes de tri
- 2.4 tonnes de biodéchets collectées depuis le lancement du tri à la source au travers des PAV
- 2 918 personnes sensibilisées au travers d'actions de proximité (+438 par rapport à 2022)
- Travail engagé sur l'éco-exemplarité (distribution de gourdes, goodies éco-responsables)



## Les différents flux

- + 4,5% sur les emballages recyclables
- 5,74% sur les ordures ménagères
- 2,4% sur les emballages en verre
- + 4.86% sur la collecte des textiles  
*(ratio en kg par habitant inférieur aux moyennes du Vaucluse, de la Région et au niveau national)*

### Ordures ménagères

150 points d'apport volontaire  
(+40,2% par rapport à 2022)

15 470 bacs roulants individuels  
(+8% par rapport à 2022)

1 770 bacs roulants collectifs  
(-9,2% par rapport à 2022)

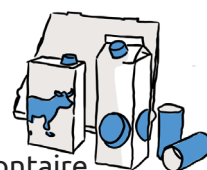


### Emballages recyclables

150 points d'apport volontaire  
(+54,6% par rapport à 2022)

15 800 bacs roulants individuels  
(+17% par rapport à 2022)

600 bacs roulants collectifs  
(+150% par rapport à 2022)



### Emballages verre

153 points d'apport volontaire  
340 PAV / habitants



### Textiles, linge et chaussures

38 colonnes sur le territoire



## Les déchetteries intercommunales

Les Sorgues du Comtat gèrent deux centres de valorisation à Pernes-les-Fontaines et Sorgues.

Ils sont destinés à accueillir les déchets ménagers occasionnels non collectés en porte à porte ou en point d'apport volontaire tels que les végétaux, les encombrants ou encore les déchets dangereux.



- Augmentation de +13,52% du nombre de passages particuliers et associations
- Baisse de -1.62% du nombre passages de professionnels
- Gisements les plus conséquents : déchets verts et gravats
- Facturation en déchèteries : baisse de -14,74% entre 2022 et 2023
- Baisse de la vente des matériaux de -37,52% entre 2022 et 2023

Total de déchets collectés sur les deux déchetteries intercommunales en 2023 : 17 452 tonnes

- Déchetterie intercommunale à Pernes-les-Fontaines : 8 595 tonnes collectées

En tonnes	Encombrants	Gravats	Déchets Verts	Bois	Cartons	Ferrailles
2022	2 337	2 014	2 540	699	295	424
2023	2 359	2 045	2 733	727	291	440

- Déchetterie intercommunale à Sorgues : 8 857 tonnes collectées

En tonnes	Encombrants	Gravats	Déchets Verts	Bois	Cartons	Ferrailles
2022	1 971	3 561	3 006	719	272	282
2023	1 579	3 384	2 652	668	264	310

## Le traitement et la valorisation des déchets - SIDOMRA

Chaque EPCI membre contribue financièrement aux charges syndicales selon :

- Son nombre d'habitants pour l'investissement (environ 30% de la contribution).
- Les quantités d'ordures ménagères apportées et incinérées pour le fonctionnement (environ 70% de la contribution).

Les apports de tri sélectif n'engendrent pas d'appel à participation, leur traitement est financé par les soutiens des éco-organismes et les reventes de matériaux.

La participation de la CASC au syndicat est de 2 487 254 € (+4,63%) pour l'année 2023.

Le SIDOMRA a confié à NOVALIE une délégation de service public pour exploiter le pôle multi-filières de Vedène où sont regroupées des activités de valorisation matière et de valorisation énergétique.



## Le budget

Recettes 2023 : 8 938 789€ (+ 69 763€)

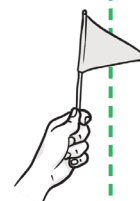
Dépenses 2023 : 8 503 768€ (+ 49 829€)

### Les recettes

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 8 492 002 €  
 Facturation des professionnels en déchetteries : 153 369 €  
 Vente de matériaux : 35 135 €  
 Soutien et aides : 113 612 €  
 Remboursement salaires : 114 433 €  
 Autres recettes : 30 238 €  
 Recettes d'investissement : 505 250 €

### Les dépenses

SIDOMRA : 2 487 254 €  
 Déchetteries : 1 860 049 €  
 Frais de personnel : 3 104 903 €  
 Frais de gestion : 983 206 €  
 Amortissement : 45 076 €  
 Frais de charges financières : 17 396 €  
 Charges spécifiques : 5 884 €  
 Dépenses d'investissement : 1 242 938 €



Consultation du RA 2023  
 Prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés





# Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC

Synthèse du Rapport sur le Prix et la Qualité du SPANC 2023

Les 5 communes membres ont transféré leur compétence en matière d'assainissement non collectif à la CASC :

- 3 communes bénéficient des services du SPANC : Althen-des-Paluds, Monteux, Pernes-les-Fontaines
- Pour les 2 communes de Sorgues et Bédarrides la compétence est déléguée au Syndicat Rhône Ventoux

## Les caractéristiques du SPANC

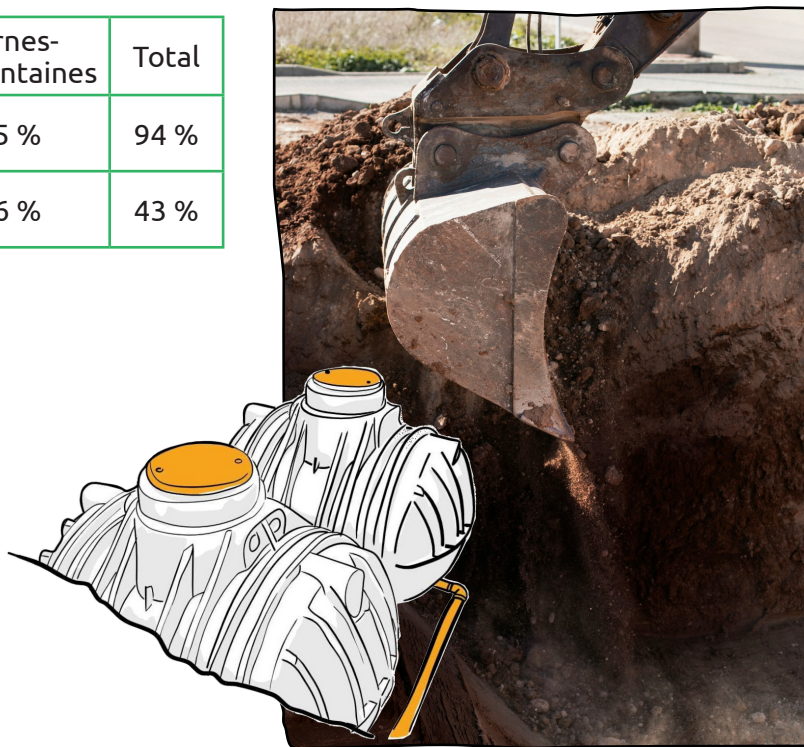
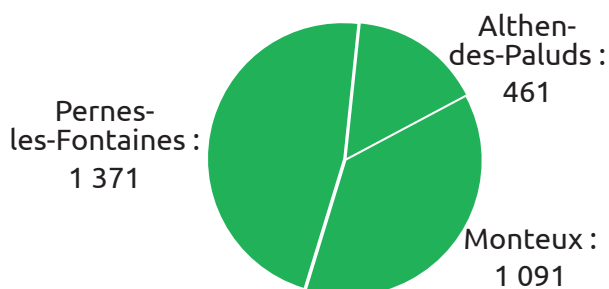
Le service est géré en régie, elle dispose d'un Conseil d'Exploitation constitué de 15 membres désignés par le Conseil Communautaire : 8 élus, 6 représentants des usagers et 1 personne de la vie civile.

Le règlement du service est disponible. Il détermine les relations entre les usagers du SPANC et ce dernier, et définit le fonctionnement de ce service.

Les statuts du SPANC et le règlement de service ont été approuvés par délibération du Conseil Communautaire de la CASC, après avis du Conseil d'Exploitation du SPANC.

	Althen-des-Paluds	Monteux	Pernes-les-Fontaines	Total
Pourcentage des ANC contrôlés	90 %	94 %	95 %	94 %
Taux de conformité des ANC contrôlés	40 %	41 %	46 %	43 %

Nombre d'ANC existants recensés : 2 923



## Les activités du SPANC

172 contrôles ont été réalisés en 2023

	Althen-des-Paluds	Monteux	Pernes-les-Fontaines	Total
Contrôles de conception	8	25	20	53
Contrôles de réalisation	10	23	24	57
Contrôles de l'existant	5	20	37	62
Total	23	68	81	172

## Le budget du SPANC

Le budget du SPANC est un budget annexe au budget général de la CASC. Il est alimenté par des recettes de fonctionnement (redevances des contrôles facturées aux usagers...) d'un montant de 18 200 €.

Les tarifs des redevances des contrôles sont fixés par délibération du Conseil Communautaire de la CASC, après avis du Conseil d'Exploitation du SPANC.

# Défense Extérieure Contre l'Incendie - DECI

## Le SIDECI - Schéma Intercommunal de Défense Extérieure Contre l'Incendie

Ce schéma permettra d'améliorer la DECI existante et future, de prévoir les actions à mettre en place en tenant compte des évolutions des risques et des développements urbains et de disposer d'un document d'analyse et de planification de la DECI au regard des risques présents et à venir.

Ce schéma, réalisé par le bureau d'étude RisCrises en concertation avec divers services impactés par la défense incendie (Élus, CASC, Urbanisme, Sdis84, Rhône-Ventoux, Suez ...), a débuté en juillet 2022.

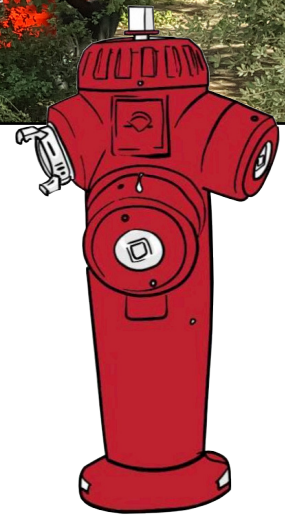
Sa restitution par le bureau d'étude a eu lieu le 21 Septembre. Ce bilan a permis de mettre en avant la qualité de la DECI existante, de la nécessité d'y apporter toutefois quelques améliorations nécessaires, de formaliser et prioriser les actions et investissements qui devront être mis en place dans les prochaines années en fonction des spécificités propres à chaque commune de la CASC.



## Le contrôle obligatoire des hydrants

En année impaire, ce sont les communes d'Althen-des-Paluds, Bédarrides et Monteux qui sont concernées.

- Althen-des-Paluds : 73 poteaux incendie - 3942 €
- Bedarrides : 68 poteaux incendie - 3672 €
- Monteux : 217 poteaux incendie - 10741,50 €



## La créations et remplacements de poteaux incendie (PI)

### ■ Bedarrides

Remplacement : 2 PI - 7264,73 €

### ■ Monteux

Création : 6 PI pris en charge par la SPL/Beaulieu - 32 288,28 €

Remplacement : 2 PI - 6672,89 €

### ■ Pernes-les-Fontaines

Création : 3 PI - Pris en charge privé

Remplacement : 4 PI - 14 085,12 €

### ■ Sorgues

Création : 4 PI - 16 412,30 €

Création : 2 PI - Pris en charge privé

Remplacement : 2 PI - 7039,99 €

## Le contrôle annuel obligatoire des Défibrillateurs Automatisés Externes - DAE

Selon la réglementation en vigueur, chaque EPCI est responsable de l'entretien et du bon fonctionnement des défibrillateurs qu'il met à disposition dans les espaces publics. Cela inclut des vérifications régulières sur nos 10 sites pour s'assurer que les appareils sont en bon état de marche, que les batteries sont chargées et que les électrodes sont dans la date de péremption.



# La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations - GÉMAPI

La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, a pour objectif principal de garantir une gestion intégrée des milieux aquatiques, tout en contribuant à la prévention des risques d'inondation.

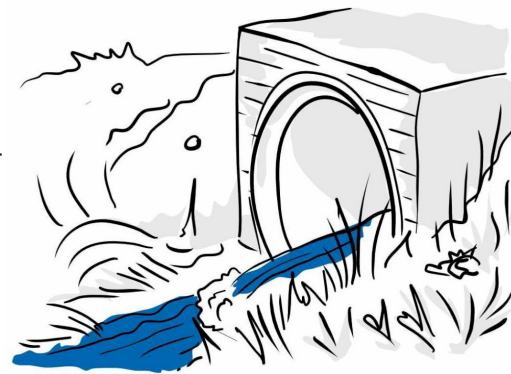
La GEMAPI favorise également la sensibilisation et la concertation avec les acteurs locaux, les usagers et les collectivités, afin de développer des stratégies adaptées aux spécificités de chaque territoire.

L'intégration des syndicats dans le cadre de la GEMAPI est un aspect clé pour assurer une gestion efficace et concertée des cours d'eau. Les syndicats de rivières, souvent constitués de collectivités locales, jouent un rôle important dans la mise en œuvre des politiques de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations.

Les cours d'eau présents sur le territoire sont structurés en bassins versants gérés par des Syndicats de Rivières :

- Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues - SMBS
- Le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provence - SMOP
- L'Etablissement Public Sud Ouest Mont Ventoux - Epage SOMV
- Le Syndicat Intercommunal de l'Aménagement de la Nesque - SIAN

L'année 2023, forte d'une nouvelle gouvernance installée sur chacun des Syndicats de Rivières, a vu relancer des études importantes, mais aussi des travaux d'urgence comme des travaux de confortement de digues.



La CASC, dans son rôle de prévention des inondations dans l'aménagement du territoire, a obtenu de la Préfecture du Vaucluse l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique pour le projet hydraulique Daulands-Poinsard dans l'attente de financement pour pouvoir démarrer les travaux.







# Défi social

Parmi les 3 défis que l'intercommunalité s'est engagée à relever pour l'avenir, il y a le défi social : pour ne laisser personne au bord du chemin. Car être une agglomération dynamique sur le plan économique, culturel, touristique, implique aussi que soient mises en place des politiques d'accompagnement, d'aide et d'action sociale adaptées aux besoins des personnes et à la qualité de vie à laquelle elles aspirent. C'est un élément indispensable de l'attractivité du territoire.

Cela passe par plusieurs champs d'action et dispositifs :

- l'accès au droit
- la coordination d'une politique en direction de la famille avec la Convention Territoriale globale
- l'accompagnement des citoyens de quartiers « prioritaires » avec la politique de la ville
- la prévention de la délinquance et la sécurité avec le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)
- La mise en place d'un Programme de Réussite Educative



## CDAD - Accès au droit

L'accès au droit est un enjeu important, d'autant plus en territoire rural, pour rapprocher la justice du citoyen. La CASCa délibéré en faveur d'une convention partenariale avec le CDAD de Vaucluse. Cette convention prévoit le déploiement d'actions sur l'ensemble du territoire des 5 communes membres.

L'objectif est de simplifier et de faciliter l'accès au droit par la mise en place :

- d'un service d'accueil gratuit et confidentiel
- d'une aide pour l'accomplissement de démarches nécessaires à l'exercice d'un droit ou à l'exécution d'une obligation
- des informations dans différents domaines du droit
- d'un accès à des consultations juridiques gratuites
- d'un accès à des modes alternatifs de résolution des conflits (tels que la conciliation et la médiation)
- des actions de sensibilisation thématiques notamment en direction des jeunes.

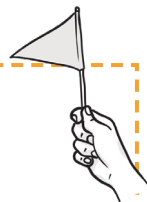
Cela couvre l'ensemble des domaines du droit : droit de la famille, droit des étrangers, droit du logement, droit de la consommation, droit des successions...

La force de ce nouveau partenariat est qu'il permettra de fédérer des compétences multiples et complémentaires dans l'intérêt des citoyens justiciables. Il permettra de définir les objectifs, les modalités d'organisation et le financement du programme d'action.

Dans le cadre de cette convention, des actions spécifiques notamment en direction des jeunes ont été organisées : visite du Tribunal Judiciaire d'Avignon, intervention sur le harcèlement scolaire en direction des collégiens et des professionnels, intervention sur les conséquences d'un casier judiciaire non vierge.

## Actions 2023

- Forum de l'accès au Droit
- Actions jeunes :
  - Procès fictifs proposés aux établissements, accueil jeunes, centre social, Point informations jeunesse
  - Conséquences d'un casier judiciaire non vierge proposés au centre social, accueil jeunes et point information jeunesse
  - Intervention de SOS avocats d'enfants au sein d'un établissement scolaire



# Convention Territoriale Globale – CTG

Être une agglomération dynamique sur le plan économique, culturel, touristique, implique aussi que soient mises en place des politiques d'accompagnement, d'aide et d'action sociale adaptées aux besoins des personnes et à la qualité de vie à laquelle elles aspirent. C'est un élément indispensable de l'attractivité du territoire.

La CTG a pour objectif de bâtir un projet à partir d'un diagnostic partagé sur le territoire et de coordonner l'action des différents acteurs pour le mener à bien.

Elle est aussi une démarche qui vise à mettre les ressources de la CAF, tant financières que d'ingénierie, au service d'un projet de territoire afin de délivrer une offre de services complète, innovante et de qualité aux familles.

La CTG représente également le vecteur pour décliner à l'échelle du territoire de l'Agglomération les politiques publiques portées par la branche famille. Elle s'articule ainsi avec les schémas de programmation départementaux existants (Schéma départemental des services aux familles, Schéma départemental de l'animation de la vie sociale, Schéma d'accessibilité aux droits et aux services, etc.).

Il s'agit également de mettre les acteurs en mouvement, en coordonnant avec l'ensemble des communes membres de la CASC, la CAF de Vaucluse et l'Agglomération des projets concertés qui font sens sur notre territoire.

Elle concerne plusieurs champs d'intervention en lien avec les moyens mobilisables par la CAF : petite enfance, enfance/jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, solidarité, handicap, etc.

L'enjeu est de sortir des démarches et dispositifs propres à chaque thématique en privilégiant une approche transversale partant des besoins du territoire et une convention multipartite commune.

Les communes gardent la compétence et assurent la mise en oeuvre des actions inscrites au contrat. Les Communes des Sorgues du Comtat vont disposer à travers la Convention Territoriale Globale d'un outil pertinent et indispensable qui sert, au-delà de leur périmètre, la politique globale.

## Bilan 2023 : actions mises en place

### ■ Petite enfance

- Créer et animer un réseau « petite enfance »
- Mutualiser les formations
- Créer des passerelles entre services
- Améliorer la communication et l'identification des services pour les familles
- Rénovation de structures sur certaines communes

### ■ Enfance et jeunesse

- Favoriser l'autonomie, l'émancipation des jeunes et leur engagement citoyen
- Développer le recrutement d'animateurs
- Organiser un mode de garde intercommunal
- Former des animateurs
- Avoir une trame pédagogique commune - L'arbre pédagogique
- Harmoniser la modulation du quotient familial
- Coordonner les actions entre la mission locale et les PIJ



## ■ Parentalité

- Permettre aux parents de rentrer dans les structures
- Développer des actions à destination des familles
- Développer les LAEP
- Regrouper les actions au sein d'un endroit unique pour les familles
- Développer la mise en réseau des acteurs

## ■ Handicap

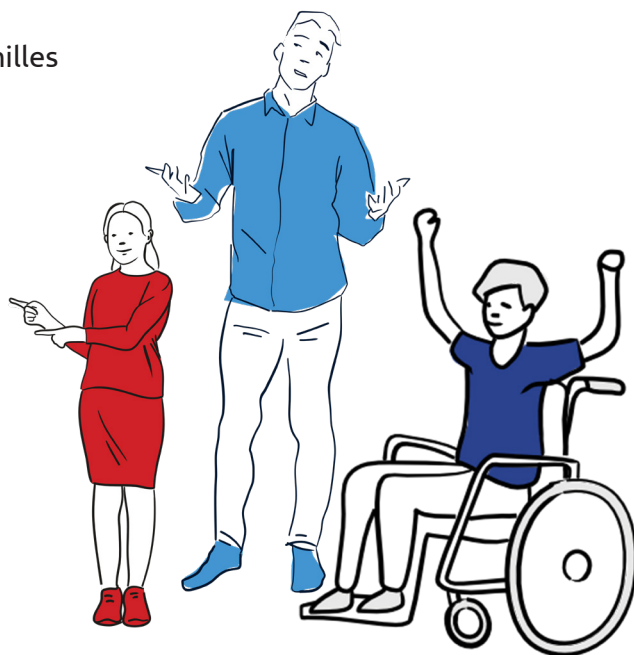
- Diagnostiquer l'existant dans la prise en charge du handicap sur le territoire
- Offrir un meilleur accès à l'information permettant d'apporter un réel soutien aux familles
- Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap « visible et invisible » au sein de la CASC
- Créer un pôle ressources handicap au sein de la CASC

## ■ Logement/cadre de vie

- Proposer un cadre de vie adapté et/ou un habitat inclusif à chaque public
- Favoriser la transition écologique de l'habitat
- Préserver le cadre de vie
- Lutter contre l'habitat indigne et insalubre

## ■ Accès aux droits

- Déployer l'Espace France Service sur l'ensemble des communes de la CASC
- Organiser un réseau des professionnels de l'accès aux droits
- Développer la prévention numérique



# Politique de la ville

## ■ Les enjeux de Politique de la Ville

La politique de la ville vise à réduire les écarts de développement au sein des villes, à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers prioritaires et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Il s'agit d'une politique publique spécifique ayant comme objectif de favoriser la cohésion sociale, en développant une intervention publique renforcée dans les secteurs en difficulté.

Afin de répondre aux difficultés qui touchent ces territoires, la politique de la ville mobilise l'ensemble des politiques de droit commun et des services publics, et dispose de moyens d'intervention spécifiques.

L'objectif étant de réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les quartiers prioritaires qui concentrent une majorité d'habitants ayant un revenu inférieur à 10 800 euros/an et le reste de l'agglomération.

La politique de la Ville est portée par la CASC et les services de l'Etat. Elle concerne deux communes du territoire, Monteux et Sorgues. 4 quartiers prioritaires de la ville et 5950 habitants sont concernés par la géographie prioritaire soit environ 11,67% de la population de l'agglomération.

La CASC à travers sa Direction Proximité et Cohésion des Territoires accompagne les initiatives où les habitants prennent part aux réflexions sur les thèmes de l'emploi et du développement économique, de l'habitat du cadre de vie, de la santé, de la réussite éducative et des valeurs de la république. Ces actions contribuent à favoriser le lien social et « le mieux-vivre ensemble ».

## ■ La mise en oeuvre des contrats de ville

- Un contrat unique et global articulant dimension sociale, urbaine, économique et trois thématiques transverses, l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les discriminations et la jeunesse.
- Un portage intercommunal des contrats adossés au projet de territoire afin de favoriser l'inscription des quartiers dans les dynamiques intercommunales en lien avec la commune.



- Une participation élargie des acteurs institutionnels (France Travail, Mission locale, Caisse des Dépôts et Consignations, Chambres Consulaires, Bailleurs sociaux, CAF, MSA...) dans une démarche partenariale, transversale et intégrée tenant compte des enjeux de cohésion sociale, de développement urbain, de développement économique et d'emploi.
- Des contrats calés sur la durée du mandat municipal et mieux articulés avec les outils contractuels de planification existants.
- Un principe de « Co-construction » avec les habitants et les acteurs des territoires entérinés par la loi au travers notamment du Conseil Citoyen.
- Une mobilisation prioritaire du droit commun.

## Les 4 piliers du contrat de ville 2015-2023

- La cohésion sociale
- Le cadre de vie et le renouvellement urbain
- L'emploi et le développement économique
- La citoyenneté et les valeurs de la République

## Un nouveau contrat de ville 2024/2030

Le contrat de ville, dit « Engagements Quartiers 2030 », succédera à la précédente contractualisation et constituera le cadre d'action d'une politique de la ville profondément renouvelée.

La politique de la ville, en tenant compte de la diversité des territoires et de leurs ressources, vise à répondre à un triple objectif :

- Simplifier et accélérer l'action publique, pour produire des résultats tangibles et mesurables pour les habitants
- Assurer des réponses de qualité aux attentes des habitants, parmi lesquelles la sécurité, l'accès à tous les services publics, que ce soit l'offre éducative, périscolaire et extra-scolaire, sportive, culturelle ou sociale
- Maximiser la mobilisation des acteurs publics et privés tout en rendant plus lisibles leurs interventions.

### Cette forte ambition se développe à travers :

- Une contractualisation recentrée sur les enjeux locaux les plus prégnants, identifiés en lien avec les habitants des quartiers
- Une mobilisation renforcée et élargie à tous les partenaires concernés
- Un renforcement des synergies entre la politique de la ville, la politique de lutte contre la pauvreté et les politiques de développement économique, d'accès et de retour à l'emploi en particulier dans le cadre de la déclinaison territoriale de France Travail, du pacte des solidarités et de la transition écologique
- Une participation des habitants à la co-construction du contrat et à son pilotage.

Les enjeux de la politique de la ville, portée par l'agglomération seront retranscrits dans ce nouveau contrat de ville unique, il regroupe nos 4 quartiers prioritaires de Sorgues et de Monteux et propose des axes forts pour les habitants des territoires prioritaires.



# Programme de Réussite Educative

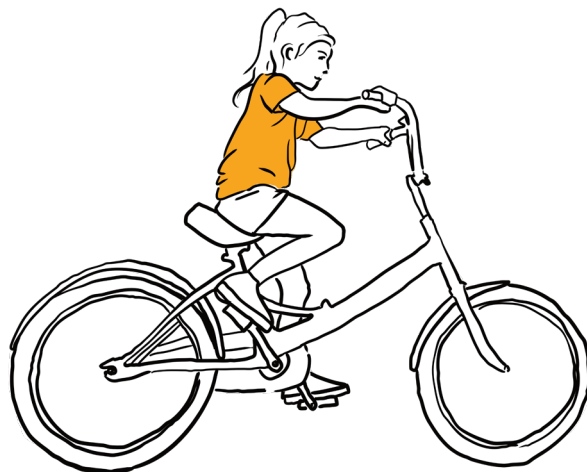
Les programmes de réussite éducative sont issus du plan de cohésion sociale de juin 2004 et de la loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005. Inscrits dans le cadre de la politique de la ville, ils s'adressent aux enfants de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilité ou ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur développement harmonieux. Le Programme de réussite éducative se présente sous la forme d'un accompagnement individuel et global de l'enfant et de sa famille. Il vient compléter les dispositifs éducatifs existants grâce à un travail partenarial.

Au sein des communes de Sorgues et de Monteux, l'idée de mettre en place un PRE existe depuis plusieurs années. Le portage intercommunal des contrats de ville depuis le 01 janvier 2023 a permis de favoriser l'inscription des quartiers dans les dynamiques intercommunales et par ce biais la création d'un PRE à l'échelle des deux communes.

## ■ Un Programme de Réussite Éducative permet de :

- Lever les freins à l'épanouissement personnel de l'enfant
- Développer sa confiance en lui
- Valoriser ses capacités
- Soutenir les parents dans l'éducation
- Faciliter la relation parent-enfant
- Accompagner la famille

■ Le Programme de Réussite Éducative permet un accompagnement individuel, centré sur l'enfant, il est libre et gratuit.



## ■ Bilan 2023

### ■ Accompagnements - De septembre à décembre

- 13 enfants suivis sur Sorgues
- 5 enfants suivis sur Monteux

### ■ Actions collectives

- Sorgues : 3 ateliers cuisine - 4 ateliers lecture et vocabulaire - 1 atelier - créatif - 2 sorties culturelles - 1 visite à la médiathèque - fête Halloween au Casevs - 1 sortie famille avec le Cesam - aide aux devoirs
- Monteux : 1 atelier cuisine - 1 sortie culturelle - 1 visite à la médiathèque - aide aux devoirs

### ■ Actions individuelles menées pour les 2 communes

- 8 accompagnements individuels vers des partenaires
- 37 entretiens parent/enfant - enfant/enfant
- 9 visites à domicile
- Accompagnement à la scolarité pour des jumeaux en situation de handicap : 1 matinée par semaine

### ■ Actions partenariales réalisées

- 3 équipes pluridisciplinaires
- 12 réunions partenariales
- Actions en partenariat avec le Cesam et l'UPV
- 2 réunions des PRE



# Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance - CISPD

## Stratégie nationale de prévention de la délinquance 2020- 2024

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention de la délinquance, un plan d'actions a été élaboré en tenant compte des problématiques du territoire.

Des groupes de travail sont organisés en lien avec les différents axes afin de mettre en oeuvre le plan d'actions. Des rencontres ont eu lieu avec l'ensemble des forces de police pour permettre un vrai partenariat pluridisciplinaire entre tous les acteurs de la sécurité.

Ces rencontres permettent notamment d'évoquer les problématiques rencontrées.

Au-delà des enjeux liés à la prévention de la délinquance, le CISPD est un espace de travail.

En effet, il permet de réunir régulièrement les forces de l'ordre de notre territoire : Police Nationale, Police Municipale, Gendarmerie.

Il s'agit également d'un lieu de concertation entre les partenaires : Délégué du Préfet, Délégué du Procureur, Education Nationale, transporteurs (transport scolaire), SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation), CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles), l'Anah (agence nationale de l'habitat), les assistantes sociales, ...

### 40 mesures pour dynamiser la politique de prévention de la délinquance

- AXE 1 : les jeunes, agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention
- AXE 2 : aller vers les personnes vulnérables pour mieux les protéger
- AXE 3 : la population, nouvel acteur de la prévention de la délinquance
- AXE 4 : le territoire, vers une gouvernance renouvelée et efficace



## Bilan des Actions 2023

- Journées de sensibilisation aux violences familiales et intrafamiliales
- Intervention d'une compagnie de théâtre forum sur le thème du cyber harcèlement
- Journées de formation pour les professionnels et les élus sur le thème des violences conjugales
- Journées de formation pour les professionnels sur le thème de l'égalité femmes/hommes
- Rencontres partenariales sur les quatre axes de travail
- Rencontres partenariales Polices Municipales + Police Nationale + Gendarmerie



Initiation au self défense féminine, techniques de défense proposée par l'association Krav Maga Sérénité de Sorgues.





